

PROJET DE LOI PORTANT ORGANISATION DE LA PROFESSION D'AVOCAT

■ Les trois réserves des robes noires

Lire en page 2



PH/D.R.

BOUTEFLIKA EN ALLEMAGNE POUR UNE VISITE DE DEUX JOURS

■ Consolider et booster les relations

Lire en page 3

L'ENTREPRISE SE DOTE D'UN CODE D'ÉTHIQUE

Sonelgaz met les gaz

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1138 Mercredi 8 décembre 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AFFLUENCE AU SALON DJURDJURA

Tizi-Ouzou capitale du livre

Page 10

Le fondateur de WikiLeaks se livre à la justice britannique

LES ETATS-UNIS SE FROTTENT LES MAINS

Lire en page 24



PH/D.R.

AFFAIRE DE L'ATTENTAT TERRORISTE CONTRE LE SIÈGE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

UN REPORT SINE DIE

Lire en page 4



PH/Midi Libre

CONTRAT DE SPONSORING

NEDJMA INJECTE 74 MILLIARDS DANS LES CAISSES DE LA FAF

Lire page 16

PROJET DE LOI PORTANT ORGANISATION DE LA PROFESSION D'AVOCAT

Les trois réserves des robes noires

Les avocats auront désormais de nouvelles règles qui régissent leur activité. Le Conseil des ministres a, en effet, examiné et approuvé lors de sa réunion de dimanche dernier un projet de loi portant organisation de la profession d'avocat.

PAR AMINE SALAMA

Un projet qui a fait couler beaucoup d'encre depuis une décennie maintenant. Initié par Ahmed Ouyahia, du temps où il occupait la fonction de ministre de la Justice, ce projet de loi a suscité une forte résistance des avocats et a connu plusieurs moutures avant d'être finalement adopté dimanche dernier. « A l'époque nous avions proposé au même titre que le ministère une copie qui contenait notre perception. Des problèmes ont surgi tant chaque partie s'en tenait à ses propositions. Nous avons observé des grèves pour dire notre opposition avant de finir par mettre au point une commission mixte à qui revient le mérite d'avoir élaboré une mouture consensuelle » nous a déclaré le président du Conseil de l'Union nationale des barreaux d'Algérie (UNBA), Bachir Menad, ajoutant « qu'après son adoption par un conseil interministériel, nous avons aussi, au sein d'une commission mixte, présenté nos propositions. C'est dire que ce projet et le fruit d'un consensus. Globalement donc nous



Les robes noires se disent satisfaites, mais...

somme très satisfaits ». Mais cela ne veut point dire, comme nous l'a affirmé notre interlocuteur, joint hier par téléphone, que « nous soutenons tout ce qui a été énoncé par ce projet de loi, nous avons quelques réserves à son propos ». Selon Me Bachir Menad ces réserves sont au nombre de trois. Ainsi l'Unab conteste toujours, du moins en partie, le fameux article 24 dont une des expressions, qui se rapporte « à l'incident d'audience », n'agrée pas les représentants des avocats. « Nous voulons changer cette expression par un terme plus expressif et plus clair pour éviter que le magistrat ait des interprétations élastiques, ce qui pourrait porter atteinte aux droits de la défense » a précisé notre interlocuteur. Ce dernier, au nom de l'UNBA, exprime aussi ses réserves

quant au contenu de l'article 9 qui évoque la responsabilité de l'avocat. « Sur ce point aussi nous tenons à ce que les choses soient plus explicites car il n'est pas normal de ne pas définir la nature de cette responsabilité » dira-t-il encore. L'Unab rejette enfin la disposition qui limite à deux le nombre des mandats du bâtonnier national. Selon Me Bachir Menad, « le nombre des mandats ne doit pas être limité. On ne comprend pas les motivations de cette disposition ce d'autant que chez les autres professions ce n'est pas le cas ». Cela dit, et à l'exception de ces quelques réserves, Me Bachir Menad considère que le projet de loi est positif, à beaucoup d'égards. « Ainsi toutes nos revendications relatives à la formation des avocats ont été prises en considération et ce,

avec la prochaine création d'une école de formation qui délivrera à l'avenir le certificat d'aptitude à l'exercice de la profession » a souligné le président de l'UNAB qui a aussi fait montre de sa satisfaction à propos du renforcement des prérogatives de l'UNAB. « Désormais l'Union à de réelles prérogatives contrairement au passé car maintenant elle a un droit de regard sur les unions régionales et sur leurs délibérations à propos desquelles elle peut faire recours » relève notre interlocuteur qui a aussi énuméré quelques autres dispositions positives qui ne manqueraient pas de conforter les droits de la défense alors que pour les points sur lesquels l'Union émet des réserves Me Menad compte sur la compréhension des députés de l'APN. Notons que ce projet de loi, adopté par le conseil des ministres, énonce de nouvelles dispositions dont, notamment, celles relatives à l'inviolabilité du cabinet de l'avocat, la qualification de l'outrage à avocat dans ses fonctions d'outrage à magistrat, l'exonération de l'avocat de toute poursuite pour des faits et déclarations dans le cadre de la plaidoirie, ainsi que la dévolution du traitement des incidents en cours de séance au bâtonnier. Pour le chef de l'Etat, qui intervenait après l'adoption de ce texte, « cette nouvelle organisation de la profession des avocats et le surcroît d'efforts qui seront investis dans leur formation, constitueront sans nul doute une étape majeure nouvelle dans le cours de la réforme de la justice qui est un processus continu ».

A. S.

SÉCURITÉ SOCIALE

UN PROJET DE LOI ET DES NOUVEAUTÉS

PAR KAMAL HAMED

Le dispositif du système de la sécurité sociale va être revu et corrigé et ce, dans le but de le rendre plus performant. De nouvelles dispositions entreront bientôt en vigueur à la faveur d'un nouveau projet de loi adopté dimanche dernier par le Conseil des ministres. Des nouveautés qui ont pour objectif, comme annoncé par le communiqué rendu public à l'issue de la réunion du Conseil des ministres, d'améliorer les prestations de la sécurité sociale, de moderniser la gestion tout en préservant les

équilibres financiers de des caisses de sécurité sociale. En effet, ce projet de loi, qui vient compléter et amender l'actuel dispositif législatif, ambitionne d'élargir le champ des conventions que peuvent contracter les assurances sociales. Il sera ainsi question de généraliser dans les plus brefs délais le système du tiers payant, de faciliter la mise en place de la contractualisation des soins entre les hôpitaux et les caisses de sécurité sociale et de permettre aux caisses de contribuer à la prise en charge des frais de déplacement de l'assuré, à l'occasion de son transfert pour soins. C'est dire combien ces nouvelles dispo-

sitions vont avoir d'importantes retombées positives sur les assurés sociaux. Il y'aura aussi du nouveau concernant la carte Chifa puisque les innovations introduites à travers cette carte seront élargies à la télétransmission et à la téléconsultation dans la gestion des dossiers de remboursement des frais de soins et de santé. Le législateur, guidé par le souci de sauvegarder les équilibres financiers des caisses de sécurité sociale, a mis en œuvre de nombreuses dispositions relatives à la rationalisation des procédures applicables aux droits des assurés qui demeurent intégralement sauvegardés, tels que

les indemnisations pour arrêt de travail ou la couverture des soins à l'étranger à l'occasion de déplacement que prévoit le texte, en même temps qu'il consacre le principe de nouvelles sources de financement des caisses de sécurité sociale qui, le cas échéant, seront définies par voie de loi de finances et viendront ainsi s'ajouter aux cotisations des adhérents. Le président de la République, qui est intervenu à l'issue de l'adoption de ce projet de loi, a appelé le gouvernement à ne ménager aucun effort en vue de la rationalisation et de la préservation du système national de sécurité sociale.

K. H.

APPEL NATIONAL ET INTERNATIONAL À L'INVESTISSEMENT

33 ports de pêche concernés

Un Appel à manifestation d'intérêt (AMI), national et international, pour des offres d'investissements au niveau de 33 ports de pêche en Algérie, a été lancé, hier, par les Entreprises de gestion des ports et des abris de pêche EGPP, relevant de la Société de gestion des participations de l'état des ports Sogeports. Cet appel, qui entre dans le cadre d'un programme appuyé à des schémas directeurs, avalisés par les ministères des Transports, des Travaux publics, ainsi que celui de la Pêche et des ressources halieutiques, en mars 2006, sera organisé lors de la Minappech 5, 5e manifestation pour l'investissement dans les activités des ports de pêche et de commerce halieutique, un espace public devant permettre aux EGPP de présenter leurs offres d'investissements ; Une activité qu'abritera la Société algérienne des foires et exportations Safex du 14 au 15 du mois courant. Il est à noter que ce programme, composé de trois projets A-B-C, vise à la réalisation d'ateliers de construction et de réparation navales, la construction de stations de ravitaillement en carburant et lubrifiant, d'équipement de levage et de halage, des halles à marée, des fabriques de glace, d'entrepôts frigorifiques, comptoirs de vente de matériel de pêche et de pièce de rechange ainsi qu'un cercle du pêcheurs, informe-t-on de même source.

Il est toutefois utile de rappeler que les EGPP, créées en 2004, ont donné naissance à 10 entreprises de gestion des ports de pêche. Ces EGPP sont des filiales des entreprises portuaires et relèvent du portefeuille de la SGP Ports. Ces dix entreprises existant sont celles d'Alger, Annaba, Arzew, Béjaïa, Ghazaouet, Jijel, Mostaganem, Oran, Skikda et Ténés.

A. B.

UN PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL EN TIC

LA FORMATION EN LIGNE DE MIRE

PAR AHMED BOUARABA

La certification des compétences informatiques, selon les standards internationaux, demeure un choix stratégique vers la société d'information en Algérie. En effet, un séminaire organisé, lundi dernier à Alger, par le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication MPTIC, sous le thème « La Formation ICDL (International Computer Driving Licence) : enjeux et perspectives en Algérie », a connu la participation de plusieurs experts en la matière. Des banquiers, des représentants des ministères des Affaires étrangères, de la Formation et l'Enseignement professionnels, de l'Education nationale, de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, et d'autres ont participé aux débats lors de ce séminaire portant sur la mise à niveau des usagers algériens de l'informatique de base, par rapport aux standards internationaux. Des normes, faut-il le souligner, normalisées par des organismes reconnus dans le monde, notamment le Fondation ECDL (European Computer Driving Licence), dont le certificat est reconnu par la haute institution des Nations unies, l'Unesco, et introduites dans beaucoup de pays à l'image de l'Europe, l'Afrique du Sud et l'Egypte. Dans une allocution lue en son nom, à l'ouverture du sémi-

naire, par son chef de cabinet, Mohamed Damou, Moussa Benhamadi, ministre de la PTIC, a indiqué qu'« il est impératif d'amorcer davantage des actions allant dans le sens de la mise à niveau et de la formation du potentiel humain par rapport à des standards internationaux devenus incontournables ». Le ministre a également expliqué que « l'ICDL est une norme internationale en matière de compétence informatique, en ce sens qu'elle offre une certification de haut niveau conçue et approuvée par des experts académiques et industriels et soutenue par les gouvernements, les sociétés d'informatiques, les organisations internationales et les entreprises de par le monde », avant d'ajouter que « les programmes ICDL ont été spécialement développés en vue de promouvoir l'inclusion numérique sur le plan mondial, ce qui rend nécessaire la mise en œuvre en Algérie de mesures progressives, à travers tous le pays, afin d'améliorer les compétences en TIC ». De son côté, Piotr Mrozinski, Directeur régional du développement de l'ICDL a déclaré a déclaré que « l'ICDL permet de mesurer le niveau des compétences ». Pour ce qui est de la formation du capital humain, le conférencier a fait savoir que « la technologie est là et restera mais il s'agit de trouver les compétences ». Sur ce dernier point, Ahmed Guessoum, Président-Directeur général de la fondation ICDL en Algérie, a déclaré que

notre pays « souffre d'un retard immense dans la maîtrise de l'outil informatique ». Qualifiant la formation de « vrai challenge », le P-dg a, en outre, mis l'accent sur l'importance majeure d'une alphabétisation numérique. « Vers un e-citoyen » a-t-il annoncé à ce propos. Citant quelques avantages de l'ICDL pour les employés, à l'image des employés au National health service NHS-UK, (équivalant du ministère de la Santé algérien), certifiés de l'ICDL qui économisent 22 jours de travail par an, ainsi que des employés en Italie qui passent 2 heures et 51 minutes chaque semaine à résoudre des problèmes d'utilisation informatique ; le P-DG a, dans ce sens, indiqué que les pertes en productivité pour l'économie nationale, qui sont, a-t-il précisé, les résultats de l'ignorance en TIC, sont estimées à 15 milliards d'euros par an. Pour cela, il a noté qu'une quinzaine d'instituts ont été habilités comme centres de formation et de tests ICDL dans plusieurs wilayas du pays. Concernant la convention avec le MPTIC, Guessoum a rappelé la certification du personnel de ce dernier ainsi que la certification de 120 journalistes. Aussi, une convention avec le groupe Algérie Télécom, sponsor de l'évènement, « concerne la certification de 700 employés » a-t-il évoqué. Pour le ministère de l'Education nationale, Guessoum a déclaré qu'« un projet est en cours de maturation ».

A. B.

BOUTEFLIKA EN ALLEMAGNE POUR UNE VISITE DE DEUX JOURS

Consolider et booster les relations

Cette visite officielle du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera l'occasion pour les deux pays d'identifier les potentialités économiques de coopération susceptibles d'être renforcées entre Alger et Berlin.

PAR SADEK BELHOCINE



La chancelière allemande Angela Merkel saluant le Président Abdelaziz Bouteflika.

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est arrivé, hier après midi, dans la capitale de la République fédérale d'Allemagne, Berlin, pour une visite officielle de deux jours, à l'invitation de la chancelière allemande, Mme Angela Merkel. Accompagné d'une importante délégation comprenant notamment les ministres des Affaires étrangères, Mourad Medelci, de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi, de l'Industrie, de la Petite et moyenne entreprise et de la Promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi, le chef de l'Etat aura au cours de son séjour à Berlin des entretiens avec la chancelière allemande, le président fédéral, Christian Wulff, ainsi que le président du Bundestag (Parlement), Norbert Lammert. Il est prévu

également une audience qu'accordera le président de la République au ministre fédéral des Affaires étrangères, Guido Westerwelle. Un déjeuner officiel sera offert par la chancelière en l'honneur du Président Bouteflika à la chancellerie de la République fédérale d'Allemagne, où lui sera réservé un accueil officiel avant l'entretien.

Cette visite officielle du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, sera l'occasion pour les deux pays d'identifier les potentialités économiques de coopération susceptibles d'être renforcées entre Alger et Berlin, indique-t-on lundi de source diplomatique. Les responsables des deux pays auront ainsi l'occasion « de passer en revue l'état des relations bilatérales et d'étu-

dier les voies et les moyens de les insuffler pour leur imprimer une dynamique à la mesure des potentialités que recèlent les deux économies », a précisé un communiqué de la présidence de la République, qui ajoute qu'elle sera également « l'occasion d'examiner les questions d'intérêt commun ainsi que les questions internationales de l'heure de même que les moyens pour chacune des parties d'apporter sa contribution à la paix et à la sécurité dans le monde et dans l'ensemble euro-méditerranéen ». Cette visite intervient à un moment où les relations entre les deux pays connaissent une « évolution appréciable », qui se traduit, notamment, par un échange régulier de visites de haut niveau entre les deux pays,

dont celles effectuées en Algérie par l'ancien président fédéral, Horst Kohler, en novembre 2007 et par la chancelière Mme Angela Merkel, en juillet 2008, d'autant plus que « l'absence de contentieux ou de différends » entre les deux pays, ainsi que « l'aisance financière » dont dispose l'Algérie, permettront la mise à profit de tous les éléments de complémentarité qui caractérisent les économies algérienne et allemande.

Au chapitre commercial, le volume des échanges a atteint, au cours des années 2007 et 2008, un niveau « appréciable » avec respectivement 1,32 milliard de dollars et 2,76 milliards de dollars et ont atteint pour l'année 2009, 2,96 milliards de dollars, soit une augmentation de 7%, caractérisée cependant par une baisse « substantielle » des exportations algériennes vers l'Allemagne (-109 millions de dollars). Le niveau de coopération algéro-allemande est soutenu par la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie créée en 2006. Cette structure compte actuellement 620 adhérents dont pas moins de 200 entreprises présentes en Algérie dont le volet le « plus important » dans les relations algéro-allemandes est la formation pour la petite et moyenne entreprises (PME).

S. B.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN ALGÉRIE

Africom impressionné

La coopération militaire et sécuritaire, a été au centre des entretiens qui ont eu lieu, lundi, entre une délégation algérienne composée du conseiller du Président Abdelaziz Bouteflika sur le terrorisme, du commandant des forces terrestres Ahcene Tafer, et du secrétaire général du ministère de la Défense, le général Ahmed Senhadji et une délégation militaire américaine conduite par le général David Hogg, commandant des forces terrestres de l'Africom, commandement des forces américaines en Afrique.

« La situation au Sahel est une question régionale et l'Algérie joue un rôle leader dans la lutte contre le terrorisme dans cette région », a déclaré le responsable militaire américain lors d'un point de presse animé au siège de l'ambassade des Etats-Unis à Alger, clôturant deux jours de visite en Algérie.

Saluant le rôle « leader » de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme dans la région du Sahel, le premier responsable des forces terrestres de l'Africom souligne que « les progrès qui ont été réalisés sont très impressionnants ». A la question de savoir

si les Etats-Unis pourraient intervenir dans la région, le général-major Hogg a affirmé que l'appui de son pays « ne pourra se faire sans une demande émanant des pays de la région », soulignant qu'« il y a des opérations qui sont menées au Sahel à partir d'une approche régionale de lutte contre le terrorisme, grâce au rôle leader des forces armées algériennes ».

Selon lui, il y a d'« énormes progrès » réalisés en matière de lutte contre ce fléau, même si « du travail reste à faire ». A la tête de l'Africom depuis juin dernier, le général Hogg a insisté sur le fait que le combat antiterroriste dans le Sahel est « une question régionale ». Une approche régionale qui a été adoptée par les pays impliqués, a-t-il noté, en référence aux réunions qui se tiennent à Tamanrasset dans le Sud algérien entre états-majors militaires des pays du Sahel et la décision d'établir à l'automne un centre régional du renseignement à Alger. A la question de savoir si les Etats-Unis pourraient intervenir dans la région, le général-major Hogg a affirmé que l'appui de son pays « ne pourra se faire

sans une demande émanant des pays de la région ». Par ailleurs et concernant l'état de la coopération militaire liant l'Algérie aux Etats-Unis d'Amérique, il juge que les deux parties entretiennent une « excellente coopération » dans le domaine, basée essentiellement sur l'échange d'informations et d'expériences, ajoutant que sa visite en Algérie vise à renforcer davantage cette coopération, notamment en matière de formation, ciblant notamment la formation dans le domaine du désamorçage des engins explosifs.

Le responsable militaire américain a salué, en outre, la « grande expérience » acquise par l'Algérie dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, affirmant que les Etats-Unis « sont intéressés par cette expérience ». Concernant les résultats de sa visite en Algérie, il a indiqué que les deux parties ont exprimé leur souhait d'intensifier leur coopération, à travers, notamment, l'organisation d'exercices en Méditerranée et d'autres de sauvetage en cas de catastrophes naturelles.

S. B.

BENATALLAH EN TOURNÉE QUI LE MÈNERA JUSQU'AU PROCHE-ORIENT

S'enquérir de la situation en attendant d'agir

PAR CHAFIKA KAHLAL

Dans le cadre de l'élaboration d'un plan global en faveur des communautés algériennes établies à l'étranger, notamment dans les pays arabes et voisins avec lesquels l'Algérie a signé plusieurs conventions, le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, M. Halim Benatallah a effectué plusieurs visites pour toucher de près les situations de nos communautés dans plusieurs pays à commencer par l'Egypte d'où il a affirmé que l'une des priorités de ce plan consiste en la prise en charge des préoccupations de cette communauté dans les pays arabes et voisins au regard des spécificités de la communauté algérienne établie dans ses pays et la nature des relations politiques avec les pays d'accueil. Les informations sur la situation de la communauté à l'étran-

ger nous permettront de dégager un plan « de prise en charge efficace et de poser ses problèmes aux pays d'accueil auxquels nous sommes liés par des conventions », a déclaré le responsable. Il a relevé à l'occasion l nombre réduit de la communauté algérienne en Egypte (1.600) dû notamment au retour d'un nombre important d'étudiants algériens suite aux évènements qui ont suivi le match de qualification pour la coupe du monde de football.

M. Benatallah a aussi affirmé avoir pris note des préoccupations quotidiennes de la communauté notamment pour ce qui est de la couverture sanitaire, le logement et les frais de scolarisation. Il a été convenu lors de la réunion avec les membres de la communauté « de dynamiser le rôle de l'avocat pour prendre en charge les doléances et les problèmes de la communauté », a-t-il ajouté. Parlant de sa visite en Libye, M.

Benatallah a indiqué que la communauté algérienne y « était intégrée ». Il relève dans ce sens la baisse du nombre des membres de cette communauté par rapport aux années précédentes qui est passé de 19.000 ressortissants durant les années 80 à près de 9.000 actuellement.

Concernant les problèmes de la communauté algérienne en Libye, le responsable a indiqué qu'ils étaient identiques à ceux des nationaux établis en Egypte. M. Benatallah a enfin souligné avoir eu des discussions avec les responsables concernés en Libye pour « tenter de trouver une solution au problème des impôts. Ils nous ont promis d'examiner la question. Les résultats devront être positifs », a-t-il ajouté. Il faut rappeler qu'après l'Egypte et la Libye, M Benatallah, s'est dirigé vers la Syrie dans le cadre de sa tournée qui le conduira au Moyen-Orient.

C. K.

OULD KABLIA L'A DÉCLARÉ OFFICIELLEMENT

Salah Bouakour «réhabilité»

Certaines vérités remontent à la surface après des décennies de silence, notamment s'agissant de figures importantes qui ont contribué de près ou de loin à l'indépendance du pays. Aujourd'hui encore, certains noms sont tus ou accusés à tort d'avoir été dans les rangs de la France durant la guerre de Libération nationale (1954-1962). Parmi ceux-là, Salah Bouakour, qui pendant longtemps a été considéré comme « traître » de par ses postes occupés à l'époque, notamment dans le gouvernement général colonial.

Aujourd'hui, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, a déclaré que Salah Bouakour a bel et bien apporté son concours au ministère de l'armement et des liaisons générales (Malg). « La position du Malg est officielle. Salah Bouakour a apporté son concours au Malg », a affirmé Dahou Ould Kablia, hier à Alger, en marge du « colloque international Enrico Mattei et l'Algérie pendant la guerre de Libération nationale ». Salah Bouakour a été lâchement assassiné, tout comme Enrico Mattei, a-t-il indiqué, en raison de leur soutien à la guerre de Libération nationale. « Salah Bouakour a été assassiné par les services français parce qu'il apportait son concours à la Révolution », a-t-il dit, notamment s'agissant de la question de l'énergie et pétrole. Ce dossier tant épineux, rappelle-t-on, a coûté la vie à Enrico Mattei, alors fondateur et président de l'ENI, la société nationale italienne des hydrocarbures. Il a, entre autres, apporté son soutien indéfectible à la cause nationale et était partisan pour le recouvrement par l'Algérie de son indépendance. Ce colloque a été organisé, a-t-on indiqué, en vue de « recueillir les témoignages de personnalité ayant connu ou vécu ce moment fort des relations entre l'Algérie et l'Italie, grâce notamment à l'œuvre de Mattei ».

M. B.

LANCEMENT DE LA «DÉCENNIE DE LA FEMME AFRICAINE»

Oran se conjugue au féminin pluriel

Le lancement officiel de la « Décennie de la femme africaine 2010-2020 », a été effectué, à Oran, par la ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, Mme Nouara Saadia Djaafar. «L'Union africaine a adopté une stratégie unifiée pour l'ensemble des pays du continent, cela concernant la promotion et l'insertion des femmes dans les domaines social, politique, économique et culturel», a expliqué dans son allocution d'ouverture la ministre. Un atelier de formation, au profit des élues locales de l'Ouest, s'est en outre tenu dans la même ville. Il a eu à traiter différents thèmes dont : «Égalité des sexes et la favorisation de la femme de la base au sommet». L'objectif principal étant surtout de «soutenir les organisations qui travaillent dans le sens de l'autonomisation des femmes», a-t-on expliqué. L'atelier de formation a été également jugé utile et nécessaire pour renforcer les capacités des femmes dans le domaine de la gestion locale. Les principes-plans de cette décennie étant la nécessité de permettre l'accès des femmes à des postes de décision et de les impliquer également dans les programmes agricoles et de sécurité alimentaire ainsi que dans les mécanismes de lutte contre la pauvreté dans le continent, c'est à dire promouvoir le statut de la femme et son rôle dans tous les domaines du développement durable. Mme Nouara Djaafar a appelé, dans son intervention, à l'occasion du lancement en Algérie de la «Décennie de la femme africaine», à la nécessité de faire de la formation un mécanisme pour atteindre les objectifs escomptés. Les participantes à cette rencontre, la troisième du genre après les ateliers organisés récemment à Alger et Constantine, ont débattu de deux autres volets, à savoir «Le développement de la connaissance des femmes élues en termes de législation régissant l'action collective» et «Développement des compétences dans le domaine de la gestion locale sur la base du genre social». Pour rappel les préparatifs pour le lancement de la «Décennie de la femme africaine» ont commencé en mars 2009. Durant cette période, la Commission de l'Union africaine a consulté les différents réseaux des femmes militantes au sujet des vœux qu'elles aimeraient voir se réaliser au cours de cette décennie. Il est à signaler néanmoins que pour relever les défis du développement et de la construction des «États unis d'Afrique», le continent doit mobiliser l'ensemble du potentiel composé de ses fils et surtout filles, cela en leur assurant tous les moyens pour leur participation effective à cette dynamique.

Shiraz Benomar

AFFAIRE DE L'ATTENTAT TERRORISTE CONTRE LE SIÈGE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

UN REPORT SINE DIE

Le président du tribunal criminel, le magistrat Omar Benkharchi, a reporté "sine die" l'examen de l'affaire, rapporte l'APS, soit jusqu'à ce que la Cour Suprême se prononce sur le pourvoi en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation introduit dimanche par l'accusé Fettouche Tahar Yacine par l'intermédiaire de son avocat Me Sidhoum.

PAR INES AMROUDE

Le Tribunal criminel près la Cour d'Alger a reporté, lundi dernier, pour la troisième fois, l'examen de l'affaire de l'attentat terroriste à l'explosif contre le siège du Conseil constitutionnel à Ben Aknoun le 11 décembre 2007 suite au pourvoi en cassation introduit auprès de la Cour suprême par un des accusés contre l'arrêt de la chambre d'accusation.

Le président du tribunal criminel, le magistrat Omar Benkharchi, a reporté "sine die" l'examen de l'affaire, rapporte l'APS, soit jusqu'à ce que la Cour Suprême se prononce sur le pourvoi en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation introduit

dimanche par l'accusé Fettouche Tahar Yacine par l'intermédiaire de son avocat Me Sidhoum.

Le Code de procédure pénale prévoit en cas de pourvoi en cassation auprès de la Cour Suprême, un délai légal de huit jours à partir de la date de notification aux accusés de l'arrêt de la chambre d'accusation. Ainsi, la Cour Suprême devra rejeter ce pourvoi de cassation "de par la forme" pour "dépassement du délai légal".



Le Palais de justice Abane-Ramdane.

Selon le même code, l'affaire est du ressort de la Cour Suprême qui doit se prononcer sur ce pourvoi en cassation.

Cet attentat terroriste qui avait fait 10 morts et plusieurs blessés avait coïncidé avec un autre attentat ayant ciblé le siège du Haut commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR).

Selon le bilan définitif établi par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, les deux attentats avaient fait 26 morts et 177 blessés.

Treize mis en cause, dont sept sont toujours en fuite et parmi lesquels figure le terroriste Abdelmalek Droukhal, sont poursuivis dans cette affaire.

Les principaux chefs d'accusation retenus contre eux concernent l'adhésion à un groupe terroriste activant à l'intérieur et à l'extérieur du pays, homicide volontaire avec utilisation d'explosifs et atteinte à la sûreté de l'Etat.

Selon une source judiciaire sûre, la majorité des accusés ont reconnu être

impliqués dans cette affaire, rapporte encore l'agence de presse.

Les accusés, notamment Bakour Fouad et Fettouche Tahar Yacine, avaient reconnu avoir acheté au marché de Tidjelabine deux camions-citernes qu'ils avaient chargés de 1.600 kg d'explosifs (800 kg chacun) pour les remettre ensuite aux kamikazes à Alger.

Selon la même source, les noms des accusés ont également été cités dans l'affaire de l'attentat à l'explosif perpétré le 9 décembre 2006 contre un autobus transportant des travailleurs de la compagnie américaine "BRC" sur le chemin de la forêt de Bouchaoui et qui a coûté la vie à un nombre de travailleurs.

L'accusé Fettouche Tahar Yacine était ingénieur dans cette même compagnie, selon les résultats de l'enquête qui a également dévoilé que les accusés planifiaient d'enlever plusieurs personnes afin d'obtenir des rançons pour financer les groupes terroristes.

I. A.

EMBUSCADE TENDUE PAR L'ANP À BORDJ MENAÏEL

L'émir de katibat Al Arkam et son adjoint éliminés

PAR TAHAR OUNAS

Les forces de l'ANP ont éliminé, dans la soirée de dimanche dernier, deux dangereux terroristes dans une embuscade sur une route reliant Legata à Bordj Ménéaïel dans l'est de Boumerdès, a-t-on appris de sources sécuritaires. Il s'agit de Habib Mourad, alias Nouh, l'émir de Katibat Al Arkam et son adjoint financier, Samir Zoubair. Agissant sur des informations faisant état de mouve-

ments suspects des groupes terroristes dans la région, les forces de l'armée ont tendu une embuscade au lieu dit Haouche Boulferd à quelques encablures de la commune de Bordj Ménéaïel. À l'issue de l'opération, deux armes kalachnikov et une importante somme d'argent ont été récupérées sur les deux terroristes. L'émir Nouh, âgé de 28 ans, originaire de Zemmouri, une commune située à l'est de Boumerdès, avait rejoint les maquis en 2001 et il est devenu émir de Katibat Al

Arkam, dont le champ d'action s'étend jusqu'aux maquis de Lakhdaria (Bouira), au lendemain de l'élimination de Abdelmalek Gori, en 2008, selon des sources. L'organisation de Droukhal a subi, courant novembre dernier, plusieurs pertes dans ses rangs notamment des émirs. L'émir Nouh est le deuxième à être abattu en l'espace d'un mois dans la wilaya de Boumerdès, après l'élimination de l'émir de sérieate Al Khartoum dans la localité d'Ait Ziane qui surplombe les monts de Sidi Ali

Bounab. Par ailleurs, une dizaine de terroristes ont été mis hors d'état de nuire ces dernières semaines dans différentes opérations de l'ANP dans cette wilaya considérée comme une zone de repli pour les acolytes d'Abdelmalek Droukhal. Cela renseigne sur le redéploiement important des forces de sécurité et leur détermination à éradiquer le terrorisme dans cette région qui a payé un lourd tribut durant la décennie noire.

T. O.

MAGHNIA (TLEMCEM)

Saisie de plus de 10 quintaux de résine de cannabis

Une quantité de résine de cannabis estimée à 10,31 quintaux a été saisie dans la nuit de dimanche à lundi par la brigade mobile des douanes de Maghnia (Tlemcen), a indiqué la Direction régionale des douanes. Cette saisie a été opérée suite "au refus du propriétaire d'une voiture de s'arrêter à un barrage de contrôle des agents des douanes, mis en place au carrefour menant vers Maghnia et Sabra", a précisé la même source. Cette attitude a conduit les agents des douanes à engager une "course poursuite obligeant le chauffeur à prendre la fuite à la faveur de l'obscurité, mais abandonnant sur place la marchandise prohibée", ajoute-on. La valeur de cette quantité de drogue saisie est évaluée à environ 41.265.400 dinars, selon la même source, qui a indiqué qu'une enquête a été ouverte pour identifier le trafiquant et le réseau fournisseur de drogue.

BOUMERDÈS

Quatre terroristes condamnés par contumace

Le tribunal criminel près la cour de Boumerdès a prononcé, lundi dernier, plusieurs peines allant de 20 ans de réclusion ferme à la perpétuité contre quatre terroristes en fuite poursuivis dans trois affaires distinctes de terrorisme. Une condamnation à la réclusion à perpétuité, par contumace, a été prononcée dans la première affaire, concernant le nommé T. Rabah inculpé d'"adhésion à groupe terroriste armé" et "menace d'homicide volontaire", selon l'acte de renvoi. Dans la seconde affaire, le tribunal a prononcé deux peines à 20 ans de réclusion, par contumace, contre les terroristes H. Mohamed et B. Fatah, poursuivis tous deux pour "adhésion à groupe terroriste armé". La même peine a été prononcée dans la troisième affaire jugée, mettant en cause le nommé D. Malek, poursuivi pour le chef d'accusation d'"adhésion à groupe terroriste armé".

APS

L'ENTREPRISE S'ADAPTE AUX NORMES ET SE DOTE D'UN CODE D'ÉTHIQUE

SONELGAZ MET LES GAZ

Le groupe Sonelgaz innove et se met aux normes en optant résolument pour la prévention et l'anticipation, notamment en ce qui concerne la responsabilisation des cadres dirigeants et leur protection et la logique dans le processus de prise de décision dans un environnement incertain et dans un système de management difficile.

PAR AMAR AOUIMER

« Il s'agit de protéger les intérêts de l'entreprise d'une part et de sécuriser les responsables, en les mettant à l'aise, lors, notamment, des prises de décisions, d'autre part. Ce code d'éthique consiste donc dans la mise en place des barrières contre les aventuriers et les situations de dérive » a déclaré, lundi dernier, à Alger, Youcef Yousfi, ministre de l'Énergie et des Mines, lors de la cérémonie de présentation d'un code d'éthique dont se dote le groupe Sonelgaz, dans le sillage de celui adopté récemment par le groupe Sonatrach.

« L'Algérie va se lancer dans un programme "ambitieux" de développement des énergies renouvelables sur 20 ans » a déclaré Yousfi, précisant que « cela devra s'étaler sur une période de 20 ans et augmenter considérablement la production de l'électricité à partir de ces énergies alternatives » ajoute le ministre.

Il s'agit d'un programme en matière d'énergies solaire, éolienne et de géothermique qui sera présenté prochainement au gouvernement.

Ce n'est qu'un premier jalon de la bonne gouvernance d'entreprise, dira le ministre, pour mettre l'accent sur d'autres mécanismes de contrôle et de protection qui seront mis place incessamment, a-t-il ajouté. Et ce, dans le cadre de la nouvelle politique de l'État de lutte contre la corruption et les cas de malversations susceptibles de se produire lors notamment des passations de marchés publics.

Allant au fond des choses, le membre du gouvernement a cité certains domaines susceptibles de passe droits et de fraude à l'occasion notamment de lancement des appels



d'offres, de rédaction des cahiers des charges et des recrutements. Il a également interpellé les membres de la commission d'éthique, présidée par Mohamed Bendaace, ex-cadre de Sonelgaz en retraite, sur la surveillance accrue des signatures de dépenses, dans le sens, dit-il, de leur conformité aux règles de la législation nationale et de l'entreprise.

Finis les passe-droits

Le népotisme et le piston seront, désormais, définitivement bannis lors des tests de sélection des candidats à des postes de responsabilité. Cette méthode permettra surtout d'identifier les compétences et mettre un terme aux recrutements sans valeur. L'écrémage permet aussi de revaloriser les cadres et les responsabiliser davantage suivant les critères scientifiques d'exercice des fonctions de haut niveau. Il s'agit, en fait, d'élever le niveau de conscience professionnelle et d'utiliser rationnellement les techniques et le savoir-faire des managers et des cadres supérieurs.

Le processus de recrutement et de sélection des candidats au recrutement sera, en outre, dit-il, sous un contrôle sévère des membres de la commission qui activeront bénévolement, sans rémunérations ni indemnités. « Il faut promouvoir l'émergence des compétences nationales selon les critères de mérite et de formation » recommande le ministre, pour qui Sonelgaz constitue « une grande école exemplaire en termes de gouvernance et de gestion

des ressources humaines ». Pour Noureddine Bouterfa, P-DG de Sonelgaz, ce code d'éthique n'est pas une prescription formelle. Il ne se substitue pas non plus, dit-il, aux textes, conventions et règlements en vigueur dans les sociétés du groupe Sonelgaz.

« C'est un instrument complémentaire pour asseoir et consolider davantage nos processus et nos pratiques de bonne gouvernance à tous les niveaux de nos organisations » a-t-il expliqué. Sonelgaz est l'une des premières sociétés algériennes à se doter d'un comité d'audit qui relève, a-t-il indiqué, de la seule autorité du conseil d'administration.

Le but primordial recherché par cette nouvelle stratégie d'entreprise fondée par l'optimisation de la fonction de marketing management est la meilleure solution aux problèmes de budgétisation, programmation, planification et l'analyse des systèmes performants de gestion. Avec cette nouvelle approche de Sonelgaz, le recrutement sera notamment axé sur l'embauche de personnes intègres et dotées de formation et de compétences capables de faire leurs preuves sur le terrain.

Ces méthodes de gestion moderne basée sur des projections raisonnables et réalistes ont déjà fait leurs preuves dans les pays anglo-saxons, notamment aux États-Unis d'Amérique où les projets de recherche et développement sont menés en fonction des cahiers des charges.

A. A.

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE

A la recherche de nouvelles technologies

« Nous avons élaboré un vaste programme national ambitieux de développement du secteur de l'énergie et des mines pour les 20 prochaines années » a déclaré, hier à Alger, Youcef Yousfi, ministre de l'Énergie et des Mines, en marge de la cérémonie de présentation d'un code d'éthique dont se dote le groupe Sonelgaz. Il sera présenté, dit-il, devant le gouvernement, dans les semaines qui suivent. La première étape du programme sera consacrée, dit-il, à la prise de connaissance du secteur de l'énergie et des mines en termes notamment de potentiels existant dans les domaines de la production, la recherche et des nouvelles technologies d'exploration.

La deuxième étape sera relative au développement des énergies non renouvelables. Sonelgaz sera chargée, selon le ministre de la fabrication des équipements nécessaires

pour l'utilisation de l'énergie solaire et éolienne. « Nous allons produire des quantités d'énergie non renouvelable équivalentes à celles que nous produisons aujourd'hui » a-t-il ajouté, mettant en évidence les possibilités algériennes d'exportation de l'énergie vers l'Europe. Le ministre a en outre souligné l'intensification de l'exploration des hydrocarbures dans le sud et le nord de l'Algérie.

C'est ainsi que tous les moyens seront mis en place par Sonatrach, seule ou en partenariat, en vue d'augmenter le nombre annuel de découvertes de gisements et le taux d'extraction de pétrole et de gaz. Il est prévu dans ce sens, explique-t-il, le renforcement de la qualité de la formation des cadres et des compétences nationales afin d'avoir, dit-il, une expertise algérienne de haut niveau international. Le développement de la

pétrochimie et des mines n'est pas en reste, selon le ministre qui insiste sur la création et l'accélération des activités industrielles. « Nous allons créer dans ce cadre un groupe des mines à l'exemple de celui de Sonelgaz et de Sonatrach » a-t-il annoncé. Mais l'économie d'énergie doit être, dit-il, de vigueur, dans le cadre de la politique de lutte contre le gaspillage de l'énergie dans les bâtiments, l'éclairage public et domestique ainsi dans les transports urbains.

« Dans les grandes villes, nous allons promouvoir l'utilisation du gaz naturel comme carburant de préférence » affirme-t-il, insistant aussi sur la promotion des logements bioclimatiques. Faut-il souligner que le président de la République a annoncé, dimanche dernier, lors du conseil des ministres, ce programme de développement des énergies renouvelables.

A. A.

Les prix du pétrole à un "bon" niveau

Les prix du pétrole se situent à un "bon" niveau, a estimé, lundi à Alger, le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Youcef Yousfi, souhaitant leur maintien "à ce niveau".

"Les prix du pétrole sont bons, j'espère qu'ils vont se maintenir à ces niveaux", a déclaré M. Yousfi à la presse, en marge d'une cérémonie organisée par le groupe Sonelgaz.

Vendredi, à New York, les prix du brut évoluaient à leurs plus hauts niveaux depuis deux années, à 89,19 dollars, malgré de mauvais indicateurs économiques américains, plus grand consommateur de brut au monde avec la Chine.

Même en baisse, les prix se sont maintenus, lundi dans les pre-

miers échanges, autour de 91 et 92 dollars, soutenus par la progression de la demande en raison de la vague de froid en Europe.

Membre de l'organisation des pays exportateurs de pétrole, l'Algérie dispose de capacités de production de brut de plus de 1,4 million de barils/jour mais ne produit effectivement qu'environ 1,2 million de baril en raison de l'application des baisses décidées par l'organisation.

L'Opep, qui fournit près de 40% de la production mondiale, a reconduit en octobre dernier ses quotas de production, fixés à 24,84 millions de barils par jour depuis le 1er janvier 2009.

I. A.

PROSPECTANT UN PARTENARIAT
DANS LA CONSTRUCTION
AUTOMOBILE ET L'HABITAT

Les investisseurs iraniens en force à Alger

Une cinquantaine d'hommes d'affaires et d'investisseurs iraniens ont rencontré le président de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), lundi dernier, à Alger avec lequel ils ont passé en revue les opportunités de partenariat et de coopération entre les opérateurs économiques algériens et les industriels iraniens, très intéressés par le développement de projets économiques en Algérie.

En effet, cette délégation d'industriels, d'entrepreneurs et de constructeurs de haut niveau, qui séjourne à Alger depuis quatre jours, va rencontrer, aujourd'hui, à l'hôtel Mercure, des opérateurs algériens dont plusieurs d'entre eux ont déjà visité des usines et des complexes industriels de Téhéran.

Le président de la Caci, Tahar Khellil, a brossé un tableau circonstancié de la coopération économique et commerciale algéro-iranienne en la situant dans son contexte politique et diplomatique. Les deux pays jouissent d'excellentes relations, notamment au niveau des deux gouvernements sachant qu'Ahmed Ouyahia a, récemment, eu des négociations avec son homologue d'Iran à Téhéran, sans oublier que les présidents Bouteflika et Ahmadinejad entretiennent des rapports de haut niveau susceptibles de se solder par un partenariat stratégique entre les deux États.

En effet, Khellil, a rappelé que « des opérateurs économiques algériens ont visité plusieurs unités de production en Iran, telles que les usines de traitement de l'eau et des unités de construction de turbines à gaz. Le partenariat peut, notamment, se développer dans ces secteurs d'activité économique ». Il a précisé que « le montage de véhicules iraniens en Algérie est envisageable et même prévu dans les négociations bilatérales alors que la construction de cimenteries est également possible ». Aussi, le secteur de l'habitat constitue un créneau de partenariat d'autant plus que l'Algérie ambitionne de construire 2 millions de logements en vertu du programme national et du plan quinquennal 2010-2014 dont les Iraniens auront une bonne part. Et d'ajouter que « la coopération entre les deux pays peut aisément s'étendre aux secteurs du caoutchouc, de la pièce de rechange industrielle, de la confection et de la sous-traitance, ainsi que le marketing et plusieurs autres secteurs d'activité représentés dans cette délégation iranienne ».

Il estime que la visite de prospection du marché algérien par les hommes d'affaires iraniens sera concluante. Les rencontres business to business (B to B) qui auront lieu, aujourd'hui, seront, en effet, déterminantes pour sceller un partenariat fécond et durable entre les deux pays.

Pour sa part, Hedayat Hatami, directeur du commerce extérieur au sein de la Chambre de commerce et d'industrie de Téhéran, a soulevé le problème d'octroi de visas pour les hommes d'affaires iraniens désireux de visiter l'Algérie en proposant « une liste d'opérateurs économiques iraniens pour faire du commerce avec les entrepreneurs algériens ».

A. A.

JARDINS PUBLICS ET SÉCURITÉ

Le no man's land des dévoyés

En plus du nombre ridicule d'espaces verts à Alger surtout en comparaison du nombre hallucinant d'habitants, la plupart des jardins publics sont en outre très mal fréquentés. SDF, voyous, dealers et drogués... en ont fait des no man's land interdits aux familles.

PAR HASSIBA ABDALLAH

Les espaces verts à travers la capitale sont plutôt rares et même ceux existants sont réputés pour l'insécurité qui y règne, engendrée par la présence d'une "faune" malsaine squattant les lieux jour et nuit. Avec plus de trois millions d'habitants, la capitale s'asphyxie chaque jour un peu plus, particulièrement en l'absence d'espaces verts. Le nombre existant paraît de fait ridicule au regard du nombre effarant d'habitants dans la capitale. Ces jardins et squares, datant pour la plupart de la période coloniale, ont été conçus pour une population bien plus réduite et sont totalement dépassés. La réalisation de nouvelles infrastructures publiques s'avère ainsi plus que nécessaire pour arriver à établir un éventuel équilibre pour la ville. « Il n'y a nulle part où s'asseoir. Les bancs étant constamment occupés », nous déclare un jeune Algérois en quête d'un banc public dans un endroit tranquille où pouvoir feuilleter son *Midi Libre*. Ce qu'il faut préciser en outre, c'est qu'en dehors de leur nombre limité, la plupart de ces espaces verts sont de plus très mal fréquentés. Des malades mentaux, SDF, délinquants, dealers et drogués les squattent en permanence. Ils n'ont de respect pour personne et il semble que rien ne saurait les arrêter. Les citoyens craignant les agressions évitent ces lieux comme la peste. L'un de nos photographes s'est même fait agresser



Les Algérois languissent d'espaces où pouvoir faire une halte en toute sécurité.

à l'arme blanche il ya de cela quelques mois au jardin la... Liberté. Ce parc ex-parc de galand, situé au niveau de l'école des Beaux Art a pourtant connu de bien meilleurs jours, en témoignent les riverains. Mais il est loin d'être le seul, loin s'en faut. Les délinquants de tous bords y ont élu domicile en toute impunité, ils agressent sans état d'âme les imprudents qui s'y aventurent, ils volent et appliquent leur propre loi en ces lieux. Cette insécurité causée par ces délinquants engendre un autre problème. Même les agents en charge du gardiennage de ces lieux préfèrent adopter profil bas pour leur sécurité. Ils faut dire qu'ils ne sont pas équipés ni armés pour faire face à ces énergumènes armés d'armes blanches et autres sabres. Ils sont, donc, beaucoup plus inquiets pour leur propre sécurité que pour la sécurité des autres. D'ailleurs il y a de très faibles chances de les voir sur les lieux. Cette défection compréhensible a laissé encore plus le champ libre aux délinquants de tous poils. Les SDF,

les malades mentaux et même des prostituées investissent ces espaces publics dès le crépuscule. Les couples "illégitimes" moyennant une certaine dîme y trouvent refuge pour leurs ébats illégaux. Tous ces points et bien d'autres encore lèsent les citoyens, surtout les familles qui n'ont pas d'espaces de proximité où se ressourcer. « J'aimerais bien un jour pouvoir passer ma pause-déjeuner dans un jardin public sans la moindre nuisance », nous dira Lamia, qui travaille à la rue Didouche-Mourad. Une de ses collègues nous dira, quant à elle, : « je préfère éviter les éventuels ennuis. Je préfère donc prendre mon déjeuner au bureau. C'est beaucoup plus sûr ».

La grave insécurité, qui règne dans ces espaces a mené à leur abandon. Abandon engendrant un regain d'insécurité, laquelle est dénoncée à cor et à cris par les riverains, sans pour autant qu'il n'y ait la moindre amélioration de la situation. Une fois encore la sonnette d'alarme est tirée.

H. A.

CHERAGA, QUARTIER BOUZAD-ALI

La route de tous les dangers

PAR KARIMA HASNAOUI

Le quartier Bouzad-Ali (ex-Kalma) dans la commune de Cheraga accuse un manque flagrant en matière d'aménagement. L'absence de commodités urbaines est flagrante. Ce qui crée des tensions qui s'accroissent avec le temps.

La route reliant Cheraga à Bouchaoui, consiste l'entrée principale de ce quartier. Ce dernier présente de réelles dysfonctionnements et de multiples vices de gestion. Une réalité qui se concrétise par des faits apparents, dont l'absence de passage piétons et de la moindre signalisations au niveau de ladite route qui s'avère être certainement l'un des plus importants points à soulever. En effet, les citadins ne trouvent pas de passage pour traverser en toute sécurité, ce qui les pousse à mettre leurs vies en danger pour rejoindre l'autre côté de la route. Ce péril s'af-

firme avec des conducteurs de véhicule qui emprunte cette route à plus de 100km/h affichés au compteur. Il faut dire que ces derniers ne trouvent devant eux aucun panneau de signalisation, les prévenant du passage des piétons, lesquels sont souvent de jeunes écoliers. « Le seul passage est à plus de 100 mètres de chez nous, ce qui m'oblige chaque jour à me réveiller de bonne heure souvent à 6h30 du matin afin d'accompagner mes enfants à l'école dans l'angoisse qu'une voiture ne les fauche » explique un père de famille.

A coté, les habitants se retrouvent souvent coincés dans leurs quartiers. La raison de cela étant les routes non goudronnées et l'absence totale de trottoirs. Résultat, formation de boue et de flaques d'eau tout le long de la chaussée. Ce qui perturbe la circulation des personnes et des véhicules. Une situation souvent aggra-

vée par les intempéries et les averses. « Le matin, surtout en hiver, en me rendant à la fac, je me retrouve avec de la boue partout, ce qui m'oblige à passer par les sanitaires de la faculté pour être plus ou moins présentable avant d'entrer en salle de cours, me mettant ainsi souvent en retard » déplore Imene une étudiante en 2ème année interprétra-

riat. Par ailleurs, un autre problème se pose, celui de l'absence totale d'arrêt de bus. Pour les usagers du transport public, qui ne trouve ni Atribus ni arrêt clairement établi. Cet « obstacle » met leurs nerfs à rude épreuve.

Ces conditions de vie pour ces «urbains» sont de plus en plus pénibles et ingérables. Surtout avec l'arrivée de l'hiver, qui s'avère être très humide et rigoureux.

K. H.

CUTALEB-ABDERRAHMANE 1

La résistance palestinienne s'invite à l'université

Dans le cadre de ses activités culturelles et religieuses, l'Ugel (Union générale des étudiants libres) a organisé, dans la soirée de samedi dernier, une rencontre, à la salle de cinéma Taleb-Abderrahmane 1, animée par un cadre du Hamas palestinien en l'occurrence, Younes Mahyeddine el Astel. De nombreux étudiants ont assisté à cette rencontre tenue sous le thème « Les ambitions de la cause palestinienne ». Le conférencier a abordé, au cours de son intervention, plusieurs thèmes en rapport avec la cause palestinienne. Younes Mahyeddine el Astel a entamé son intervention par les aspirations du groupe Hamas, activant à Ghaza, et dont l'ambition première est de mettre fin à la colonisation israélienne par un seul et unique moyen, explique-t-il, « une révolution palestinienne islamique ». Il dira en outre « Notre pouvoir a vécu dix-sept ans de négociations pacifiques avec les autorités israéliennes, sans avoir enregistré le moindre progrès positif en ce qui concerne la cause palestinienne ». Et d'enchaîner : « On est en train de former un groupe de combattants engagés pour la libération de la Palestine ». La douleur et misère du peuple palestinien, générées par l'embargo sur Ghaza, transformée en une vaste prison à ciel ouvert, ont été également évoquées : « En ce moment, on fait tout notre possible pour mettre fin à cet embargo », soutient l'orateur. Younes Mahyeddine el Astel a enjoint les étudiants algériens, pour un soutien plus efficace du peuple palestinien, de réussir avant tout leurs études supérieures. Il leur enjoindra, en outre, de s'enquérir de l'histoire, authentique, de la cause palestinienne, expliquant par là que ces connaissances sont utiles pour pouvoir comprendre la douleur du peuple palestinien qui a besoin de la solidarité de tous. Les étudiants, de leur côté, sont intervenus en posant de nombreuses questions à l'orateur lequel s'est félicité de l'intérêt porté par les étudiants algériens à la cause palestinienne.

Dj. B.

FERHAT-BOUSSAÂD (EX-MESSONNIER)

Les escaliers de l'immeuble n°17 sans rampe de sécurité



Les familles, résidant dans l'immeuble numéro 17 situé à la rue Ferhat-Boussaâd (ex-Messonnier) à Alger, se languissent de puis des années de voir enfin apporter des solutions et règlement à leurs problèmes. De nombreuses réclamations ont en effet été déposées par les habitants auprès des autorités communales concernant la situation déplorable dans laquelle se retrouve cet immeuble. Cet immeuble, en fait, représente un véritable danger sur la sécurité de ses occupants en l'absence de rampes aux escaliers, quasi totale, au dernier étage de cette bâtisse. Les parents vivent une angoisse permanente sachant que leurs enfants risquent des chutes fatales en empruntant ces escaliers sans la moindre sécurité. Les adultes ne sont pas, non plus à l'abri, particulièrement les plus âgés. Il est réellement temps de remédier le plus rapidement possible à cette dangereuse situation.

K. H.

MOSTAGANEM

Un nouvel hôpital en mars 2011

Le nouvel hôpital de Mostaganem, d'une capacité d'accueil de 240 lits, sera réceptionné en 2011, a indiqué la Direction de la santé et de la population. Les gros œuvres de cet établissement hospitalier, situé à Kharouba, banlieue est du chef-lieu de la wilaya, sont achevés à 100% en attendant la fin des opérations d'aménagement externe, alors que l'opération d'équipement est en cours pour l'entrée en service, au plus tard au cours du dernier trimestre 2011. Cet établissement de santé, le deuxième du genre dans la ville de Mostaganem et quatrième dans la wilaya, dispose de services divers tels que les urgences médicales, la pédiatrie, la cardiologie, la gynécologie, la médecine interne et trois salles de chirurgie, ainsi que des installations de radiologie et de laboratoires, entre autres salles sanitaires. Sitôt opérationnelle, cette nouvelle structure contribuera à atténuer la tension relevée sur l'hôpital Che-Guevara, situé au centre-ville, et améliorer les prestations médicales et une meilleure prise en charge des cas de maladies incurables. D'autre part, les travaux de réalisation de trois hôpitaux de proximité dans les communes de Achaacha, Bouguirat et Mesra, d'une capacité totale de 180 lits (60 lits par hôpital), ont été achevés, en attendant leur entrée en service au début de l'année prochaine, sitôt terminée l'opération d'équipement, selon la même Direction. Dans le cadre de la nouvelle carte sanitaire de la wilaya, 21 centres de santé disposant des conditions nécessaires ont été reconvertis en polycliniques par décision du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. La wilaya de Mostaganem dispose, dans le cadre de la nouvelle organisation, de 32 polycliniques.

APS

SOUK AHRAS

Réception du centre des impôts fin décembre

Un centre des impôts sera réceptionné au chef-lieu de la wilaya de Souk Ahras "avant la fin décembre courant", a indiqué le directeur de wilaya des impôts. Ce centre dont la réalisation, en 24 mois, aura nécessité une enveloppe financière de 170 millions de dinars, assurera la gestion des dossiers fiscaux soumis au régime réel et les activités libérales dans cette wilaya.

BATNA

1,4 milliard DA pour le lifting de la ville

Un montant d'un peu plus de 1,4 milliard de dinars a été retenu au titre du programme sectoriel pour la période 2010-2014 pour "opérer un vrai lifting de la ville de Batna", a indiqué le président de l'assemblée populaire communale.

Selon cet élu, l'opération ciblera 22 sites avec, en premier lieu, la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, la création d'espaces verts et l'embellissement de l'environnement urbain.

ILLIZI

Examen et adoption de plusieurs dossiers par l'APW

L'examen et l'adoption de plusieurs dossiers, dont le budget primitif de 2011, l'approbation du dossier de la gestion du foncier urbain, le plan d'aménagement urbain de la ville d'Illizi, et le programme de protection et de valorisation des différents sites naturels et culturels du parc du tassili, sont inscrits au programme de la session de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Illizi. Le budget primitif de l'année 2011 est estimé à 1,9 milliard de dinars, contre 1,6 milliard de dinars en 2010, soit en hausse de 3 millions de dinars, a indiqué le directeur de l'administration locale de la wilaya d'Illizi.

APS

AIN-TEMOUCHENT, PRODUCTION CÉRÉALIÈRE

LES OBJECTIFS LARGEMENT DÉPASSÉS

La wilaya d'Aïn-Témouchent, qui a consacré une superficie de 96 mille hectares pour les céréales pour la campagne en cours, a enregistré, ces deux dernières années, des productions dépassant les contrats de performances signés avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Les objectifs en céréaliculture fixés dans le contrat de performance ont été largement dépassés à Aïn-Témouchent, qui a enregistré, au titre de la campagne 2009-2010, une production de plus de 1.224.000 quintaux, a indiqué le directeur des services agricoles.

Le contrat de performance tablait sur 1.181.200 qx, a rappelé le DSA, précisant, toutefois, qu'Aïn-Témouchent n'est pas une région à vocation céréalière, classée à la 20^e place au niveau national dans ce domaine.

La campagne labours-semences 2010-2011, a-t-il ajouté d'autre part, enregistre une forte demande en semences de céréales, en raison de l'engouement des agriculteurs pour la céréaliculture devant les bénéfices réalisés durant les deux campagnes précédentes et les nombreux avantages consentis par les pouvoirs publics.

Quelque 37 mille quintaux de



PH/D.R.

1.224.000 qx de céréales engrangés au terme de la moisson 2009/2010.

semences disponibles ont été distribués aux céréaliculteurs, mais n'arrivent pas à satisfaire la forte demande. Pour répondre à ces besoins, la DSA et l'OAIC ont contacté de nombreuses wilayas connues pour leur production de semences pour s'approvisionner en ces produits.

La wilaya d'Aïn-Témouchent, qui a consacré une superficie de 96 mille hectares pour les céréales pour la campagne en cours, a enregistré, ces deux dernières années, des productions dépassant les contrats de performances signés avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Madr).

Le Madr a maintenu, cette saison, les mesures d'encouragement aux fellahs visant à encadrer la pré-

sente campagne sur les plans technique et économique. Dans ce cadre, il soutiendra les charges et marges induites par l'activité "semences" des établissements producteurs, a signalé le DSA.

Cette aide se fait à travers l'application des prix au quintal établis à cet effet, à savoir 4.500 dinars pour le blé dur, 3.500 pour le blé tendre, 2.500 dinars pour l'orge et 1.800 pour l'avoine. Ces mesures s'ajoutent à l'exonération de la TVA sur les semences, les engrais et les herbicides et la reconduction des prix à la production rémunérateurs, outre la formule de financement appelée crédit sans intérêt "Rfig".

APS

BECHAR, PATRIMOINE TOURISTIQUE

Restauration de six ksour



Des études pour la restauration et la réhabilitation de six ksour, à travers la wilaya de Bechar, viennent d'être entamées, selon la Direction de la culture de cette wilaya.

L'opération, dotée d'une enveloppe de 55 millions de dinars, permettra, dans une première phase, d'inventorier les sites et espaces endommagés suite aux intempéries d'octobre 2008, notamment au niveau de trois ksour classés au

patrimoine national architectural, à savoir Kenadza, Beni-Abbès et Taghit, a précisé le directeur de wilaya du secteur.

La deuxième phase du projet sera consacrée, dès le premier trimestre 2011, aux travaux de restauration, a ajouté le responsable.

Ce projet, qui vise aussi à ressusciter l'essence fondatrice de ces lieux historiques et archéologiques, s'inscrit au titre d'une réelle prise en charge de ces espaces, dont les

précédentes actions de restauration n'avaient pas donné les résultats escomptés.

Pour preuve, a-t-il expliqué, les espaces communs, au niveau des trois ksour, ont été complètement détruits par les pluies, en raison de la faiblesse des matériaux utilisés dans les travaux de leur restauration.

Pour cette fois, on s'achemine vers une prise en charge conséquente et scientifique des opérations de restauration, à travers la mise à contribution d'une main d'œuvre spécialisée et le recours à des matériaux de construction spécifiques aux chantiers de restauration des lieux historiques, a assuré le même responsable.

Outre les trois ksour précités, ceux de Kerzaz, Mougheul et Beni-Ounif, classés patrimoine de wilaya, feront également l'objet, en 2011, de travaux de restauration et de réhabilitation de leurs espaces communs, notamment les mosquées, zaouias et écoles coraniques, a signalé le directeur de wilaya du secteur.

APS

MEDEA, UNIVERSITÉ

DES BUREAUX CNAS POUR IMMATRICULER LES ÉTUDIANTS

Au nombre de quatre, ces bureaux seront opérationnels durant une période d'un mois pour permettre aux 16 mille étudiants inscrits à l'université de Médéa de finaliser leurs dossiers d'immatriculation et d'affiliation à la CNAS et des demandes d'établissement des cartes électroniques de soins, "Chiffa".

Des bureaux d'accueil et de dépôt de dossiers d'immatriculation, d'affiliation à la caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) et de carte de soins "Chiffa" sont opérationnels depuis lundi dernier au niveau des différentes structures de l'enseignement supérieur de la wilaya de Médéa.

Cette opération entre dans le cadre du processus d'intégration des étudiants dans le système national de sécurité sociale, a expliqué la responsable de la cellule d'écoute et de communication de cet organisme.

Au nombre de quatre, ces bureaux seront opérationnels durant une période d'un mois pour permettre aux 16 mille étudiants inscrits à l'université de Médéa de finaliser leurs dossiers d'immatriculation et



Université de Médéa.

d'affiliation à la CNAS et des demandes d'établissement des cartes électroniques de soins, "Chiffa", a ajouté le même responsable en marge des journées portes ouvertes sur la sécurité sociale, organisées depuis dimanche au niveau des instituts de l'enseignement supérieur de la région.

La responsable a indiqué également que cette nouvelle catégorie particulière d'assurés sociaux va bénéficier, dès son introduction dans le système national de sécurité sociale, de prestations en nature ouvrant droit aux remboursements des frais médicaux.

Les étudiants atteints de maladies chroniques, déjà titulaires d'une carte

de soins "Chiffa", bénéficient déjà d'un taux de couverture des frais médicaux de l'ordre de 100%.

Il est prévu, en outre, l'introduction des formulaires d'immatriculation et d'affiliation à la sécurité sociale dans le dossier d'inscription à l'université, dès l'année prochaine, dans un souci d'efficacité et de rapidité de traitement des dossiers des futurs assurés, selon la responsable de la cellule d'écoute et de communication de la CNAS.

Elle a annoncé, enfin, l'organisation, "dès la deuxième quinzaine de décembre", d'une opération similaire au profit des stagiaires des centres de formation et d'enseignement professionnels de la wilaya. APS

LAGHOUAT, DAÏRA DE KSAR EL-HIRANE

Projets de développement retenus



Plusieurs projets ont été retenus, au titre de différents programmes de développement, en faveur de la commune de Ksar El-Hirane (Laghouat), pour l'amélioration du cadre général de vie de la population, ont indiqué les responsables de cette collectivité.

Le secteur de la santé a bénéficié, au titre du programme sectoriel de développement, d'un projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits, dont les travaux ont été confiés à quatre

entreprises, a signalé le P/APC de cette collectivité.

S'agissant du secteur de l'habitat, cet édile a fait état de la réalisation, pour un montant de 237 millions de dinars, de 100 logements sociaux locatifs (LSL), dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 40%.

La réhabilitation en cours du stade communal de la commune de Bennacer-Benchohra et la réception prochaine d'un complexe sportif de

proximité font partie des projets retenus pour le secteur de la jeunesse et des sports dans cette collectivité locale.

La commune de Bennacer-Benchohra devra être renforcée par la réalisation, pour une enveloppe de près de 13 millions de dinars dégagée au titre du programme communal de développement (PCD), d'un bureau postal, livrable avant la fin de l'année en cours.

Le parc immobilier de la commune de Ksar El-Hirane sera renforcé, dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire, par la réception, au premier trimestre 2011, de 36 unités de type LSL, selon le P/APC.

Le wali de Laghouat avait, lors d'une récente inspection du projet de la station d'assainissement des eaux usées de la commune de Bennacer-Benchohra, déploré la lenteur des travaux de réalisation, estimés à seulement 10%.

Ce projet, qui a bénéficié d'un investissement de 125 millions de dinars, devra permettre le traitement de 1.750 m³/jour pour une population de 12.961 habitants. APS

ORAN

Une école-chantier pour réhabiliter Sidi El-Houari

La création d'une école-chantier pour la réhabilitation du vieux bâti à haï Sidi El-Houari a été décidée, récemment, par le wali d'Oran.

Cette école pour pépinières d'artisans sera créée, en partenariat avec le secteur de la formation professionnelle, pour dispenser un cursus d'apprentissage dans les métiers de réhabilitation des immeubles, a indiqué le responsable de la wilaya lors de la présentation d'une étude diagnostic sur ce quartier de la ville d'Oran.

Les diplômés auront des cartes d'artisans avec cahiers de charge pour la réhabilitation d'un nombre d'immeubles de Haï Sidi El-Houari qui font partie du patrimoine de la ville.

Dans le même contexte, il a proposé des mesures d'urgence pour permettre la sauvegarde du patrimoine du quartier de Sidi El-Houari, le "vieil Oran".

Selon un représentant d'un bureau d'études ayant fait la présentation d'une étude-diagnostic sur les stratégies pour la réhabilitation de ce quartier, environ 80% des monuments historiques se trouvent à haï Sidi El-Houari.

Il s'agit, notamment, de la tour des Mérinides, la Casbah d'Oran, le palais du Bey, la mosquée du Pacha, en étude de restauration, l'ancien tribunal turc, Dar El-Arrich et la maison du père de l'Emir Abdelkader, qui est à l'état d'abandon.

Quelque 378 immeubles ont été inventoriés, a souligné cet expert. Le quartier de Sidi El-Houari dispose de 21 monuments classés et autant à classer dont Aïn Blel.

La wilaya d'Oran dispose de deux autres programmes de réhabilitation du vieux bâti, ceux de 200 et de 400 immeubles.

APS

CONSTANTINE

Prise en charge des préoccupations des citoyens

Un plan de travail "spécial" sera arrêté dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 pour la prise en charge des préoccupations des citoyens résidant dans les différentes communes de la wilaya de Constantine, a indiqué le wali.

Le chef de l'exécutif a assuré, dans ce contexte, que plusieurs projets en rapport avec la qualité de vie du citoyen ainsi que des actions touchant au bien-être et à une saine occupation des jeunes, notamment, seront réalisés dans le cadre de l'actuel quinquennat. Il a affirmé que les préoccupations des populations de la wilaya seront prises en charge suivant "une échelle de priorités" devant être déterminée en collaboration avec les élus locaux, les représentants de la société civile et les citoyens eux-mêmes.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Evaluation des nappes d'eau souterraines

Des études hydrogéologiques vont être entamées dans les communes de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj pour évaluer les nappes d'eau souterraines et les mobiliser pour d'éventuels transferts d'eau vers les centres urbains, selon les responsables de la wilaya.

Selon les services techniques de l'hydraulique, ces études vont aussi déterminer avec exactitude les communes riches en eaux souterraines avant de lancer un programme de forage estimé à plus de 4 mille mètres linéaires au cours des quatre prochaines années.

APS

EDUCATION

Le Satef monte au créneau

C'est une déclaration d'une rare virulence qu'a rendu publique le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation hier. Le syndicat en question souligne qu'un trimestre vient de s'achever de l'année scolaire 2010/2011 et « la situation dans le secteur de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou ne cesse de se détériorer. Une gestion anarchique et totalitaire du secteur ne peu déboucher que sur l'explosion et conduira certainement à une situation de blocage qui n'arrangera pas la scolarité de nos enfants ». Le Satef déplore, par ailleurs, le refus du directeur de l'éducation de recevoir ses représentants. Le Satef déplore la situation de certains établissements scolaires qui connaissent un manque en matière de personnel, d'autres qui sont sans clôtures ainsi que le retard mis dans le démarrage du projet du lycée d'Aït-Aïssa-Mimoun de même qu'il dénonce la non dotation de certaines cantines de la wilaya de matériel adéquat.

Le Satef parle aussi de retenus sur salaires « opérées à tort ». Enfin, le Satef interpelle le ministre de l'Éducation nationale, le wali et le président de l'assemblée populaire de la wilaya de Tizi-Ouzou à intervenir pour la prise en charge de ces revendications.

UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMERI

Journée d'études sur les handicapés

L'université Mouloud-Mammeri abritera une journée d'études sur les handicapés et ce, mardi 14 du mois courant. Cette activité est organisée par l'Organisation nationale des aveugles algériens, de la wilaya de Tizi Ouzou. C'est au niveau de l'ex-bibliothèque centrale à partir de 10 h que se déroulera cette animation avec la participation des responsables de l'association médicale « Tujya ». Une conférence sur animée par Charef Moussa et aura pour thème : « Le matériel utilisé par les personnes aveugles ». Par ailleurs, un monologue sera animé par Youcef Derami ainsi qu'il sera tenu une exposition sur la situation des handicapés et des aveugles en Algérie.

L.B.

INITIATIVE

Une association pour écrire l'histoire des sports

Un groupe d'anciens cadres et des citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou s'affaire à mettre sur pied une association à caractère culturel et sportif qui aura pour but d'écrire l'histoire des sports dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Selon l'un des initiateurs de ce projet, plusieurs anciens de la Jeunesse sportive de Kabylie, mais aussi d'autres clubs seront partie prenante de cette action à travers laquelle il sera, entre autres, procédé à l'écriture de l'histoire du mouvement sportif. Pour rappel, l'activité sportive dans la région est plus que centenaire avec plusieurs générations de pratiquants et de dirigeants. Les initiateurs de cette association lancent de ce fait un appel aux anciens sportifs et à leurs familles ainsi qu'aux anciennes associations sportives, toutes disciplines confondues afin d'apporter leur pierre à l'édifice et participer à la concrétisation de l'idée. Les anciens des clubs comme l'OTO, la JSK, JS Boukhalfa, Casoral, NRBT, ASTO et CRBTO sont appelés à « la rescousse ». L'appel s'adresse aussi aux anciens recordmen nationaux et internationaux, anciens athlètes et militaires sportifs sans oublier bien évidemment les anciens entraîneurs, les présidents de clubs, les dirigeants et les joueurs ainsi que les anciens professeurs de sports ayant exercé à Tizi-Ouzou. Des interviews seront enregistrées afin d'immortaliser les décennies de gloire sportive ayant marqué une région où le sport, surtout le football a été toujours roi.

L. B.

GRANDE AFFLUENCE SUR LE SALON DJURDJURA DU LIVRE

TIZI-OUZOU CAPITALE DU LIVRE

C'est une activité exceptionnelle qu'abrite la maison de la culture Mouloud-Mammeri depuis lundi dernier. Il s'agit de la troisième édition du salon Djurdjura du livre.

PAR LOUNES BOUGACI

Vu l'absence de vie littéraire dans la ville des Genêts, on ne s'attendait point à une telle affluence et un tel engouement aussi bien de la part du public, mais aussi de la part des écrivains et des éditeurs, venus en masse prendre part et contribuer à la réussite de cet événement culturel qui mérite d'être réédité.

Lors de la première journée, une tournée dans les différents stands de la maison de la culture Mouloud - Mammeri où le visiteur n'a vraiment que l'embarras du choix. Des livres, que le lecteur ne trouvera pas forcément dans les librairies de la ville sont en revanche disponibles à l'occasion de ce salon qui enregistre ainsi un saut qualitatif certain par rapport aux deux éditions précédentes. Plusieurs maisons d'édition locales et celles venues des autres wilayas du pays sont présentes à ce salon qui s'étalera jusqu'au 11 décembre. Parmi les maisons d'édition ayant pris part à cette fête du livre, on peut citer les éditions « La pensée », « El Amel », Les Éditions « Koukou », Les éditions « Achab », la librairie « Cheik » (la plus ancienne à Tizi-Ouzou) ainsi que d'autres maisons d'édition algéroises. Le salon a été l'occasion pour des auteurs de dédicacer leurs nouveaux ouvrages, à l'image de M. Kheddoum, cousin du célèbre chanteur Chérif Kheddoum qui a vient de signer aux éditions « El Amel » un riche ouvrage sur le chanteur kabyle, qui fête ces jours-ci ses cinquante ans de carrière.

La première journée du salon a



Le livre à l'honneur.

PH/D.R.

aussi vu la présence du jeune romancier Tarik Djerroud venu de la wilaya de Béjaïa pour dédicacer ses deux romans, à savoir : *Le sang de mars* et *J'ai oublié de t'aimer*. Cet auteur, plein de fougue, a édité son premier roman à compte d'auteur et ce, pour parer au problème de l'édition puis, par la suite, nous confie-t-il, il a décidé de créer sa propre maison d'édition, à savoir « les Belles lettres » et c'est cette dernière qui a édité son deuxième roman *J'ai oublié de t'aimer*. A l'occasion du salon du livre de Tizi-Ouzou, l'auteur Mohammed Attaf a également édité son deuxième roman intitulé *La sainte* aux éditions « Achab ». L'écrivain Mohammed Attaf a été lauréat du prix du meilleur ouvrage littéraire Apulée décerné annuellement par la bibliothèque nationale du temps de Amine Zaoui. Arezki Aït Larbi, responsable de la toute nouvelle maison d'édition « Koukou » était

aussi de la partie puisque nous avons pu le croiser dans les stands de ce salon. Son stand propose quatre livres dont celui de l'avocat Mokrane Aït Larbi, en langue arabe et qui sera traduit bientôt en français. Le stand des éditions « Koukou » expose aussi le livre *Avril 80*, témoignages des anciens acteurs du Printemps berbère et de quelques responsables de l'époque ainsi que le témoignage *La vie à contre coran* de l'ex-journaliste Djamilia Belhabib.

Le salon du livre de Tizi-Ouzou rend hommage à deux hommes de culture : le romancier Rachid Mimouni et l'adaptateur de théâtre Mohia. Hier dans l'après-midi, d'ailleurs, les organisateurs ont programmé la présentation de la pièce *Sinistri*.

L. B.

AZAZGA

Hommage au chahid Si L'Habachi

Le comité du village Cheurfa n'Bahloul en collaboration avec l'Organisation nationale des moudjahidine, ONM, organise samedi prochain une cérémonie en hommage au défunt moudjahid Belkacem Si L'Hanafi dit Si L'Habachi, lieutenant de l'Armée de libération nationale. L'hommage aura lieu le 11 décembre courant au village Cheurfa n'Bahloul à partir de 10 h, précisent les organisateurs. Au programme de ces activités on signale, une cérémonie de recueillement et dépôt de la gerbe de fleurs sur la tombe du défunt moudjahid suivie de la Fatiha. A 10 h 30, les organisateurs prévoient des témoignages par les compagnons d'armes du moudjahid Si L'Hanafi suivis d'une exposition

de photos ayant trait à la guerre de Libération nationale. Enfin, un déjeuner sera donné en l'honneur de tous les participants. Notons qu'à l'instar de sa famille qui a milité depuis 1945, Si L'Hanafi de son nom de guerre Habachi, s'était investi très jeune dans le mouvement national où il remplissait des missions, qui lui valurent reconnaissance et respect de la part de ses aînés. Au déclenchement de la guerre de Libération nationale, repéré pour son intelligence et son efficacité sur le terrain, il gravira les échelons de la hiérarchie militaire au rythme de ses nombreux faits d'armes. En 1960, grièvement blessé dans l'attaque réussie de la ferme Pruvost de Oued Aïssi, où il récupéra onze

armes, il reprit quelques mois plus tard ses activités et fut nommé chef de la région III. En 1961, il fut promu au grade de lieutenant de l'ALN. En pleine opération « Jumelles », il contribuera autant à l'action psychologique qui visait à remonter le moral de la population civile, qu'aux exploits militaires qui mettaient en doute la puissance coloniale, attaques de postes militaires ennemis, notamment celui de Taboudoucht où il récupéra neuf armes, et actions de guérilla urbaine dans la ville de Tizi-Ouzou. Apprécié et estimé de ses compagnons de lutte, Si L'Hanafi, le politico-militaire deviendra un membre important du commandement de la Wilaya III.

L. B.

POUR TENTER DE RÉGLER LE CONFLIT ENTRE LES DEUX PRÉSIDENTS DE LA CÔTE D'IVOIRE

Un sommet de l'Afrique de l'Ouest pour la médiation



Pour tenter de résoudre la crise, la Cédéao devait tenir un sommet hier à Abuja auquel, selon un porte-parole, rapporté par l'AFP aucun dirigeant ivoirien n'a été convié.

PAR SORAYA HAKIM

Ce sommet s'ouvre dans l'urgence pour tenter de trouver une solution, alors que le pays, coupé en deux depuis huit ans, se retrouve avec deux présidents et que leurs partisans pourraient être tentés de se radicaliser, plongeant le pays dans le chaos.

Alassane Ouattara bénéficie d'un très large soutien international. L'ONU, les

États-Unis, la France, l'Union européenne, la Grande-Bretagne, la Francophonie mais aussi l'Union africaine et la Cédéao ont avalisé les résultats de la CEI et reconnu sa victoire.

Alors que l'Union européenne faisait planer la menace de sanctions, la France a appelé à "une transition ordonnée, sereine et digne". Dépêché dimanche dernier par l'Union africaine pour tenter une médiation, l'ex-chef d'Etat sud-africain Thabo Mbeki a exhorté les dirigeants ivoiriens à faire "tout leur possible" pour "préserver la paix", après une nouvelle rencontre avec M. Gbagbo. Il a quitté le pays en fin de journée.

L'ultimatum d'Obama

Barack Obama a formellement menacé le président ivoirien sortant, Laurent Gbagbo, d'une opposition des Etats-Unis

et de sanctions s'il continuait à s'accrocher au pouvoir. Cette décision a été révélée par un responsable de la présidence américaine, lundi 6 décembre rapporte le journal *Le Monde*, alors que la pression internationale s'accroît pour que la crise en Côte d'Ivoire, déchirée entre deux présidents proclamés, soit résolue au plus vite.

"Pour la Maison Blanche, Alassane Ouattara est le vainqueur légitime de l'élection" du 28 novembre, malgré l'investiture samedi de M. Gbagbo à la magistrature suprême de ce pays d'Afrique de l'Ouest, a rappelé le responsable américain.

Les Etats-Unis envisagent des sanctions

Le président américain a fait remettre à M. Gbagbo une lettre par voie diplomatique en fin de semaine dernière, lui présentant le choix qui s'offre à lui, selon la même source. Les termes de ce choix sont "soit de respecter les résultats de cette élection et vous écarter", soit "de faire face à un isolement accru sur la scène internationale" et de "subir les conséquences de vos actes injustes", a ajouté le responsable, évoquant en particulier des "sanctions ciblées". Dans cette lettre, le président a aussi affirmé être prêt, si M. Gbagbo s'inclinait, à l'inviter à Washington "pour discuter de la façon dont vous pouvez continuer à jouer un rôle en Afrique de l'Ouest à l'avenir", a révélé le responsable.

S.H. Source *Le Monde*

APRÈS LE BRÉSIL

L'Argentine reconnaît la Palestine dans ses frontières pré-1967

Le gouvernement argentin a annoncé lundi dernier qu'il reconnaissait un Etat palestinien dans ses frontières d'avant 1967, quelques jours après une déclaration similaire faite par le Brésil voisin.

La présidente argentine de centre-gauche, Cristina Fernandez, a informé le président palestinien Mahmoud Abbas de sa décision dans une lettre, a précisé le ministère argentin des Affaires étrangères.

"Le gouvernement argentin pense, de concert avec ses partenaires du Mercosur que sont le Brésil et l'Uruguay, que le moment est venu de reconnaître la Palestine en tant qu'Etat libre et indépendant", a déclaré à la presse le ministre argentin des Affaires étrangères, Hector Timerman, à Buenos Aires.

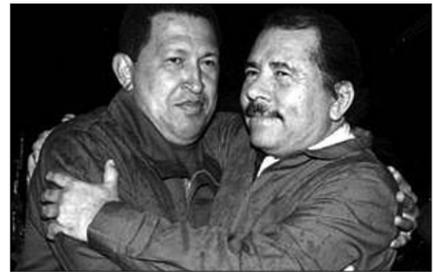
Le ministère souligne que la reconnaissance par Buenos Aires s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Argentine pour défendre "le droit du peuple palestinien à bâtir un Etat indépendant, ainsi que le droit d'Israël à vivre en paix avec ses voisins, dans des frontières sûres, reconnues par la communauté internationale".

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a adressé fin novembre une lettre à l'Autorité palestinienne, reconnaissant l'Etat de Palestine dans ses frontières d'avant la guerre des six jours.

Selon le gouvernement argentin, plus de 100 pays ont reconnu l'Etat de Palestine dans les frontières qui étaient les siennes avant qu'Israël ne prenne le contrôle de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est pendant la guerre des six jours en 1967. Selon le

ministère argentin des Affaires étrangères, cette reconnaissance vient en réponse à une demande faite en ce sens par Mahmoud Abbas lors d'une visite en Argentine l'an dernier.

DERS RAPPORTS DE PREMIÈRES MAINS ENTRE LES DEUX PAYS Caracas aurait aidé les sandinistes à acheter des voix



Le Nicaragua a reçu "des valises bourrées d'argent" du Venezuela, qui ont sans doute contribué à faire pencher les élections de 2008 en faveur du parti au pouvoir, à en croire des télégrammes diplomatiques américains qui éclairent d'une lumière nouvelle la façon dont le Président Daniel Ortega, de plus en plus autoritaire, dirige son pays. Allié du président socialiste vénézuélien Hugo Chavez, Daniel Ortega est accusé par des députés de l'opposition et les organisations de défense des droits de l'Homme de vouloir transformer son pays en une dictature à la cubaine, ce que l'intéressé nie. "Nous disposons de rapports de première main montrant que les autorités (nicaraguayennes) reçoivent des valises bourrées d'argent, confiées par des respon-



PAKISTAN

Neuf blessés dans une attaque kamikaze

Un kamikaze a attaqué un convoi à bord duquel se trouvait le plus haut responsable de la province pakistanaise du Baloutchistan, blessant neuf personnes. Le dirigeant de la province en est sorti indemne, a rapporté hier un représentant de la police. Le plus haut responsable de la province Nawab Muhammad Aslam Khan Raisani circulait dans un autre véhicule et n'a pas été touché. Aucun groupe n'a revendiqué la responsabilité de l'attaque. Le Baloutchistan est marqué depuis dix ans par un mouvement insurrectionnel nationaliste en faveur d'une plus grande autonomie et d'un partage plus important des ressources naturelles de la province, située dans le sud-ouest du pays. La province abriterait également plusieurs hauts dirigeants talibans, dont le chef, le mollah Mohammad Omar

CORÉE DU SUD

La fièvre aphteuse fait rage

La Corée du Sud va abattre plus de 100.000 têtes de bétail afin de stopper une épidémie de fièvre aphteuse, détectée cet automne, et qui fait suite à deux vagues successives en début d'année, a indiqué hier le ministère de l'Agriculture sud-coréen rapporte le quotidien français *Le Monde*. Trente et un cas ont été recensés depuis fin novembre. Plusieurs cas avaient été repérés près d'Andong, dans le centre du pays. L'abattage, qui a démarré, concerne 8.000 bovins et 96.000 porcs, a précisé le ministère, ajoutant qu'une enquête était en cours pour déterminer l'origine de l'épidémie. Deux vagues de fièvre aphteuse, en janvier et en avril, avaient coûté au secteur agricole sud-coréen plus de 250 milliards de won (165,40 millions d'euros) et provoqué l'abattage de 50.000 têtes de bétail. Le virus de la fièvre aphteuse, très contagieux, se transmet aux bovins, porcins, caprins et ovins, mais rarement à l'homme.

CÉRÉMONIE DU NOBEL

La Chine et 18 pays absents

Dix-neuf pays, dont la Chine, ont décliné l'invitation à assister à la cérémonie, vendredi prochain à Oslo, de remise du prix Nobel de la paix 2010 à l'opposant chinois emprisonné Liu Xiaobo, a annoncé hier le comité norvégien Nobel.

La liste des pays absents comprend, outre la Chine, la Russie, le Kazakhstan, la Colombie, la Tunisie, l'Arabie saoudite, le Pakistan, la Serbie, l'Irak, l'Iran, le Vietnam, l'Afghanistan, le Venezuela, les Philippines, l'Égypte, le Soudan, l'Ukraine, Cuba et le Maroc. Pékin a orchestré une campagne diplomatique et de lobbying sans précédent pour saboter la participation des représentants des pays à la cérémonie, avait affirmé à la mi-novembre Geir Lundestad, secrétaire du comité norvégien. Liu Xiaobo purge une peine de onze ans de prison pour avoir participé à la rédaction d'un manifeste appelant à la démocratisation de son pays. Les autorités chinoises ont adressé des lettres aux ambassadeurs en poste à Oslo pour les dissuader d'assister à la cérémonie.

R.I

TROUBLE OBSESSIONNEL DU COMPORTEMENT (TOC)

Une anxiété insupportable

Si nous avons tous parfois des idées inquiétantes, nous savons en général les rejeter comme étant déraisonnables. Au contraire, les personnes souffrant de TOC interprètent ces pensées comme des signes annonciateurs d'un malheur imminent et s'épuisent à lutter contre ces idées noires et contre l'anxiété et la culpabilité qu'elles provoquent. Les obsessions et phobies les plus répandues sont la crainte d'être souillé ou contaminé, la peur de commettre des actes violents ou d'avoir des comportements scandaleux.



PAR OURIDA AIT ALI

Face à ces obsessions, les personnes accomplissent des actions répétitives ou des compulsions pour échapper à leur anxiété. Ces rituels, censés empêcher les phénomènes redoutés de se produire, n'apportent qu'un soulagement provisoire et se répètent de plus en plus souvent. Si, pour une raison quelconque, un élément extérieur vient troubler le déroulement du rituel, l'anxiété devient insupportable.

Ces compulsions peuvent être des rites conjuratoires (lavages longs et très fréquemment renouvelés, nombreuses vérifications du gaz, des portes ou de la lumière) ou des compulsions mentales (calculs incessants, répétitions de phrases ou création de listes).

Certaines personnes atteintes de TOC ont des rituels réguliers alors que d'autres ont des rituels qui sont complexes et changeants. L'exécution de ces rituels ne fournit qu'un soulagement provisoire de l'anxiété, mais leur non-exé-



Ces compulsions peuvent être des rites conjuratoires (lavages longs et très fréquemment renouvelés, nombreuses vérifications du gaz, des portes ou de la lumière) ou des compulsions mentales (calculs incessants, répétitions de phrases ou création de listes).



tion augmente l'anxiété de la personne. L'origine des TOC n'est pas vraiment connue, mais les spécialistes soupçonnent des causes génétiques et familiales.

Ces actes, qui peuvent parfois prêter à sourire, ne procurent aucun plaisir au malade, lui, qui se sent contraint de les accomplir. Les premiers signes peuvent apparaître dès la plus tendre enfance, vers l'âge de 4-6 ans. Mais attention, il ne faut pas les confondre avec les petites manies qu'ont tous les enfants. Certains rituels font, eux, partie du développement psychique, intellectuel et affectif du petit d'homme.

Pour faire la différence entre rituel d'enfance et un TOC, quelques signes peuvent vous alerter. Par exemple, si l'enfant est capable d'arrêter d'accomplir ses rituels sans que cela déclenche une crise, ce n'est pas un TOC ; si le rituel se déroule sur plus d'une heure par jour, c'est bien un TOC.

O. A. A.

«Les troubles peuvent entraîner des conséquences graves»

Docteur Fatima Kacimi tentera dans cet entretien de nous expliquer d'une façon simple ce que sont ces troubles, leurs traitements, comment se comporter avec les personnes qui en sont atteintes...

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi Libre : Pouvez-vous nous expliquer c'est quoi un TOC ?

Dr Fatima Kacimi : Le trouble obsessionnel compulsif (TOC) est un problème de santé mentale grave associé à une anxiété et à une détresse importante qui peuvent entraîner des conséquences graves dans la vie de l'enfant atteint.

Le TOC associe des obsessions (pensées faisant intrusion de façon répétée dans la conscience du sujet, et dont il ne peut se débarrasser malgré ses efforts) et des compulsions (actes répétés visant à soulager son anxiété) qui interviennent en réponse à des obsessions.

Quelles sont ses origines ?

L'origine du TOC demeure inconnue, bien que des prédispositions génétiques et neuropsychologiques soient, sans doute, la cause des caractéristiques familiales sont spécifiques du TOC.

Quels sont les différents types de TOC que l'on peut rencontrer ?

D'un point de vue clinique, il existe quatre grands types qui sont généralement :

- Les obsessions concernant la contamination, le lavage.
- Les obsessions concernant le doute, la vérification.
- Les obsessions d'massage et de collectionnisme.
- Les obsessions religieuses, sexuelles ou d'agressivité

Cela peut-il apparaître uniquement dès l'enfance ?

Bien que le TOC apparaisse plus volontiers chez les grands enfants et adolescents, il peut parfois apparaître à l'âge adulte.

Comment doit se comporter l'entourage d'un enfant qui souffre de ce problème ?

Le tempérament et les comportements de l'enfant peuvent influencer, mais aussi être influencés par les pratiques et les attitudes parentales. Ainsi,



DOCTEUR FATIHA KACIMI, PSYCHIATRE, AU MIDI LIBRE

certaines pratiques parentales jouent un rôle dans l'émergence et le maintien du TOC chez les jeunes, surtout la surprotection, l'hostilité, une attitude négative face au jeune et l'implication dans les compulsions du jeune.

Est-ce un trouble courant ?

Bien que la manifestation du trouble ait longtemps été considérée rare chez les enfants et les adolescents, des études récentes estiment qu'entre 0,25 et 3,6% d'entre eux répondraient aux critères diagnostiques.

Comment peut-on le traiter ?

La thérapie cognitivo-comportementale (TCC) serait le traitement de choix à privilégier comme intervention de première intention et ce, quelle que soit la gravité des symptômes.

Cette thérapie est indiquée chez les enfants à par-

tir de 10 ans car elle nécessite un certain niveau de maturité cognitive. Par ailleurs, la famille doit être associée au traitement afin d'éviter les attitudes éducatives inappropriées. Certains antidépresseurs peuvent être prescrits si une TCC ne peut être entreprise.

Est-ce long à guérir ?

Cela dépend de l'abord thérapeutique choisi.

Une TCC nécessiterait 21 rencontres hebdomadaires. L'élimination totale des rituels est rare, mais ramener le patient au-dessous d'une heure par jour de rituel, ce qui permettra une vie normale, apparaît comme une ambition raisonnable.

Un traitement médicamenteux peut améliorer sensiblement les symptômes et assez rapidement, mais l'obtention d'une guérison totale demeure toutefois équivoque.

O. A. A.

LES TOC DES ENFANTS

Ils touchent également les adultes

Les Troubles obsessionnels compulsifs, autrement dit les TOC, touchent les enfants mais également les adultes. Tout comme ces derniers, le jeune qui manifeste des TOC est confronté en permanence à une souffrance qui s'impose à lui et se répète sans aucun répit.

Ces troubles comportent des obsessions et des compulsions. Les secondes regroupent des pensées ou des images qui font irruption dans l'imaginaire de l'enfant, elles reviennent sans arrêt et persistent. La plupart du temps, elles sont anxiogènes et douloureuses. Exemple : l'enfant va avoir peur de se salir, peur des germes et de la contamination, peur des catastrophes ou que quelque chose de terrible arrive à ses parents.

Les compulsions regroupent, elles, plutôt des actes répétitifs, comme toucher plusieurs fois le même objet ou se laver sans arrêt les mains ou encore compter et réciter la



même phrase de façon précise et ritualisée.

L'origine des TOC n'est pas vraiment connue, mais les spécialistes soupçonnent des causes génétiques et familiales.

Pour faire la différence entre rituel d'enfance et un TOC, quelques signes peuvent vous alerter. Par exemple, si l'enfant est capable d'arrêter d'accomplir ses rituels sans que cela déclenche une crise, ce n'est pas un TOC ; si le rituel se déroule sur plus d'une heure par jour, c'est bien un TOC.

Les rituels vont envahir progressivement la vie de l'enfant, jusqu'à empoisonner sa vie quotidienne avec sa famille, ses amis et même à l'école. Il peut se retrouver en échec scolaire.

L'enfant se renferme, s'isole de plus en plus pour faire ses rituels. Les tout-petits ne se rendent pas compte que leurs comportements ne sont pas normaux, ils leur trouvent une expli-



Docteur Fatima Kacimi

mais les adolescents ont parfaitement conscience de l'absurdité du geste, et c'est justement ce qui va les rendre plus agressifs, plus renfermés. Ils ont peur d'en parler, peur d'être pris pour des fous. Ils donnent l'impression d'être tristes et fatigués.

Il ne faut pas aider l'enfant à accomplir sans arrêt son TOC. Vous pouvez convenir avec lui de le faire une seule fois, mais ne répondez pas à la même question, dites-lui plutôt : "Tu connais déjà la réponse", essayez de créer une alliance contre Monsieur TOC.

Mais il faut surtout consulter le plus tôt possible. L'enfant aura ainsi plus de chance de se débarrasser de ses TOC et de mener une vie plus tranquille. La psychothérapie donne de bons résultats, et dans les cas qui sont plus graves, un traitement médicamenteux à base de psychotropes peut aussi être envisagé.

Source Magazine de la Santé (France 5)

TROUBLES INVOLONTAIRES COMPULSIFS (TIC) DE L'ENFANT

A NE PAS CONFONDRE AVEC LES TOC

Le tic est un mouvement involontaire, brusque et soudain, caractérisé par sa répétition. C'est une déformation caricaturale de mouvements naturels du visage, des membres ou de segments entiers du corps (épaules, dos par exemple).

Le tic n'est qu'un symptôme. Le plus souvent, il masque un trouble passager de la personnalité, notamment chez l'enfant. Quelques maladies génétiques peuvent, cependant, se manifester par des tics. Le diagnostic est alors neurologique.

Caractéristiques communes à tous les tics

- Ils peuvent toucher n'importe quel muscle, s'associer et/ou se succéder ;
- Ils diminuent au repos ;

- Ils disparaissent pendant le sommeil ;
- Ils s'exacerbent en sèves s'il y a tension, contrariété, anxiété.

Portrait du "tiqueur"

C'est généralement un garçon de 6 à 15 ans, parfois maladroit et/ou gaucher contrarié.

Son caractère est volontiers marqué par une attitude d'opposition, avec des bouffées d'agressivité, ou au contraire, par une attitude de soumission.

Son jugement est souvent puéril et l'enfant montre une dépendance étroite vis-à-vis de sa famille.

L'anxiété est presque toujours présente chez le tiqueur. Elle peut correspondre à des tensions familiales ou révéler un problème affectif.

L'ensemble du caractère donne une impression

d'instabilité de caractère.

Le tiqueur finit par épuiser son entourage et c'est souvent celui-ci qui amène l'enfant à consulter.

Evolution naturelle

Très souvent, les tics disparaissent spontanément.

Le risque de réapparition existe cependant, parfois beaucoup plus tard, à l'occasion de stress ou de périodes critiques de l'existence.

La disparition des tics au-delà de quatre ou cinq ans d'évolution est un critère favorable.

Que faire devant un enfant tiqueur ?

Ne pas se précipiter sur les médicaments.

Les médicaments sont efficaces, notamment les neuroleptiques, mais ils nécessitent alors une adm-

QUIZ

Souffrez-vous d'un trouble obsessionnel compulsif (TOC)?

Pour calmer l'anxiété, les personnes atteintes de troubles obsessionnels compulsifs sont forcées de mettre en place des rituels, des actions répétitives, comme remettre les choses exactement à la même place, vérifier des dizaines de fois qu'une porte est bien fermée ou un objet bien lavé, répéter des phrases à haute voix ou dans sa tête, etc.

Au-delà de la superstition et du perfectionnisme, l'obsession compulsive, quelles sont les différentes formes de l'obsession compulsive ? Et vous, souffrez-vous de TOC ?

Faites le test

A - Avez-vous déjà été troublé par des idées qui reviennent sans cesse dans votre esprit et entraînent malaise ou anxiété, comme :

- Etre souillé ou souiller ;
- Commettre une erreur ;
- Etre scandaleux ;
- Provoquer un malheur.

B - Vous sentez-vous obligé d'accomplir des actes plusieurs fois de suite ou d'une manière très précise ? Par exemple :

- Laver plus que la normale ;
- Vérifier plus que la normale ;
- Ranger plus que la normale ;
- Accumuler ou ne rien jeter ;
- Compter intérieurement ;
- Etre anormalement lent.

C - Ces idées ou actes provoquent-ils chez vous une souffrance et vous font-ils perdre plus d'une heure par jour ?

Au moins une réponse oui à aux questions A et B et une réponse oui à la question C, font suspecter la présence d'un TOC. Toutefois, seule une consultation avec un médecin permettra de porter un diagnostic.

Source E Santé

nistration prolongée, sous contrôle médical strict. Il faut peser la gravité des tics : on administre souvent ces médicaments de manière disproportionnée, en comparaison avec la bénignité habituelle du symptôme. Il faut rappeler que les tics disparaissent souvent spontanément.

Les techniques de relaxation

Elles sont inoffensives et efficaces mais demandent du temps.

La psychothérapie

La psychothérapie s'adresse à l'enfant et à sa famille et donne d'excellents résultats. Elle permet de désamorcer les conflits et offre à l'enfant un espace pour exprimer son malaise et pour le comprendre.

ASSOCIATION D'AIDE AUX FEMMES ET AUX ENFANTS VICTIMES DU TERRORISME
«FEMME COURAGEUSE DE BOUMERDÈS»

Ensemble pour aller vers le futur

De plus en plus nombreuses sont les associations qui prennent aujourd'hui, la défense de la femme et de l'enfant, ces êtres faibles et encore marginalisés dans une société plutôt masculine.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Femmes battues, maltraitées, vivant dans les zones rurales ou en difficulté, trouve désormais plusieurs organisations, notamment non gouvernementales à leur écoute et assistance. La décennie noire est l'une de ces périodes ayant malheureusement fait beaucoup mal à l'Algérie sur tous les plans : économique, culturel et social, une période qui a aussi gravement atteint aux libertés et à la femme. La wilaya de Boumerdès est l'une des régions du pays qui a été lourdement touchée par les violences multiformes du terrorisme, assassinats individuels, massacres collectifs, viols, enlèvements, tortures, destructions de biens, attentats à la bombe, etc. Cette décennie noire, a, il faut bien l'avouer laissé aujourd'hui encore, derrière elle de nombreuses victimes, de profondes souffrances et un grand désarroi. Cette période noire a engendré des milliers de blessés, de veuves et d'orphelins démunis, traumatisés à jamais, sans ressources financières, ni soutien psychologique, encore moins une assistance juridique et ce malgré les efforts consentis de l'État, mais qui restent aujourd'hui apparemment encore très insuffisants. Le mouvement associatif est désormais là et s'est mobilisé notamment ces dernières années pour seconder les efforts de l'État. C'est le cas de plusieurs associations à l'instar de l'association Djazairouna de Blida ou encore celle d'aide aux femmes et aux enfants victimes du terrorisme de Boumerdès «Femme courageuse». Créée en 1999, ladite association propose aide et assistance à toute femme victime du terrorisme, de violences conjugales, démunie ou autres ainsi qu'aux enfants. Plusieurs familles victimes du terrorisme et des rescapés des massacres de la région de Boumerdès et sa périphérie ont composé les premiers membres de cette organisation qui même si elle est aujourd'hui sans ressources puisqu'elle n'est pas subven-



tionnée par l'État, continue de redonner espoir à des milliers de femmes et d'enfants. Selon Nadja Bouzerfane, présidente de l'association. L'organisation s'est intéressée juste après sa création à la prise en charge psychologique de ces femmes et enfants victimes du terrorisme, « nous avons travaillé en premier lieu sur la prise en charge psychologique des victimes puisque nous n'avons pas beaucoup de moyens pour la prise en charge financière, mais aussi et surtout, nous avons observé que les victimes avaient plus besoin d'accompagnement psychologique qu'autre chose », dira la présidente. Il est important de noter que l'association a assuré un suivi psychologique des enfants en partenariat avec d'autres associations, et depuis 2005, une quarantaine d'enfants et une vingtaine de mamans ont bénéficié d'un suivi psychologique par des psychologues et des assistantes sociales qui ont assuré la coordination, le bon suivi psychologique et le besoin social. Des activités de loisir et de divertissement et des colonies de vacances ont été donc organisées en partenariat avec des associations nationales et des organisations internationales, pendant les périodes estivales ; des centaines d'enfants ont pu profiter de ce programme. En deuxième étape, l'association a tracé un programme ambitieux, en collaboration avec les autorités concernées pour le parrainage des enfants victimes du terrorisme. L'association a donc fait un recensement des familles victimes du terrorisme dans les régions les plus démunies de la wilaya de Boumerdès au terme duquel les enfants ont bénéficié d'aide et de parrainage par des familles aisées dans et en dehors de l'Algérie.

«Le parrainage couvre tous les besoins nécessaires de l'enfant durant la période de parrainage, et cela par le suivi par l'assistante sociale de l'association, en effectuant des visites chez les enfants parrainés, notant leurs besoins», a tenu à préciser Mme Bouzerfane. D'autre part, les membres de ladite association, ont tenu à accompagner des mères de famille afin de les insérer dans le monde du travail et ce en leur assurant ainsi qu'à leurs enfants «majeurs», des formations dans différents domaines et ce dans le but de participer à leur réinsertion sociale. Il est important de noter que l'association «Femme Courageuse» de Boumerdès, redouble d'efforts aujourd'hui, pour faire régner la culture des droits de l'Homme au sein des femmes victimes du terrorisme, mais aussi du Code de la famille et les droits de l'enfant en Algérie pour ces milliers de femmes privées de leurs moindres droits et vivant sous l'emprise de multiples formes de terrorisme et de violence de la part de leurs époux, frères, pères, etc. « Nous activons aujourd'hui dans le but de promouvoir les connaissances de droit humain pour une meilleure citoyenneté et une autodéfense », ajoute la responsable. L'association a donc, selon sa première responsable « organisé plusieurs rencontres, journées d'information dans le but d'informer les victimes du terrorisme, les jeunes de la région et les étudiants sur les droits humains et les conventions internationales ratifiées par l'Algérie à travers une bibliothèque mise à la disposition des citoyens au siège de l'association et qui contient des ouvrages sur les droits humains, pour développer les connaissances des citoyens sur les droits humains et sur les conventions internationales ratifiées par l'Algérie ainsi que sur les violations des lois à travers le monde pour avoir une ouverture sur les expériences des autres, pour qu'il n'y ait pas d'autres actes de violation à l'avenir et pour développer la réflexion chez les jeunes pour ne pas être une cible facile ». Cela et plusieurs autres activités et projets font partie des principales préoccupations des membres de l'association dans le but de contribuer à l'amélioration de la condition de la femme et de l'enfant dans la région de Boumerdès, mais aussi à travers l'ensemble du pays.

C. K.

LUTTE CONTRE LE SIDA

Le mouvement associatif se mobilise

Comme à l'accoutumée et pour la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, le mouvement associatif se mobilise par l'organisation de journées d'études et des campagnes de sensibilisation contre ce virus qui fait des ravages à travers le monde en tuant des millions de personnes par an. Il faut rappeler que des chiffres officiels annoncent une moyenne de 50.000 personnes dont 6.000 à 12.000 femmes vivant avec le VIH-Sida en Algérie. Dans ce cadre l'association El Amel de Sétif, à l'instar de nombreuses autres associations à travers le pays, a organisé, jeudi dernier, une journée d'études en collaboration avec les autorités de la wilaya de Sétif, la Direction de la santé et plusieurs autres associations, notamment les associations de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le sida et celles de la pro-

motion de la santé en général, activant sur le territoire national. La journée a été animée par des spécialistes dans le domaine, notamment des virologues, des psychologues, des docteurs en gynécologie et des sociologues. Il faut préciser que la journée a été suivie d'une campagne de sensibilisation qui durera tout le mois de décembre et qui visera essentiellement les femmes. Sachant que le nombre de femmes et d'enfants atteints de sida ne cesse hélas d'augmenter dans notre pays. Selon les responsables de l'association, « les femmes sont les plus sensibles à ce virus puisqu'elles sont très nombreuses à être porteuses de ce virus qui leur a été transmis par leurs époux et qu'elles transmettent, à leur tour, à leurs bébé ». Donc cette frange aura la grande attention de l'association El Amel qui fera le tour des lycées de Sétif et de

plein d'autres dans les wilayas avoisinantes dans le but de renforcer les connaissances sur la prévention du VIH/Sida notamment dans les milieux féminins. Il est important de rappeler à cet égard que, selon des études, seulement 8% de ces femmes atteintes ont « accès aux services de prévention de transmission du VIH de la mère à l'enfant d'où le risque accru et le nombre croissant de nouveaux-nés porteurs du virus ». Une réalité qui exige selon de nombreuses associations « une mobilisation de la part de la société civile aux côtés des autorités locales pour trouver les meilleurs moyens de prévention, mais aussi de prises en charge ». Il est important de rappeler aussi que pas moins de 600 nouvelles contaminations ont été enregistrées durant les 9 premiers mois de 2010.

C. K.

— Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... —

ASSOCIATION « LES AMIS DE AIN BOUCIF » À MÉDÉA

La campagne de sensibilisation contre les fléaux sociaux continue

Après la campagne de sensibilisation aux accidents de la route et les conséquences de l'excès de vitesse, l'association "Les amis de Aïn Boucif" de la wilaya de Médéa, reprend de nouveau ses campagnes de sensibilisation contre les fléaux sociaux tels la drogue, le vol et la prostitution et ce en organisant des séances de sensibilisation dans les lycées et les CEM de la commune de Aïn Boucif. "Il faut dire que la criminalité a augmenté d'une façon très rapide ces dernières années et la drogue a pu franchir les murs des écoles et des lycées même dans notre commune que nous pensions à l'abri de ces phénomènes sociaux", dira un membre de l'association. "Il faut

aujourd'hui penser à organiser ce genre d'activités et de rencontres et briser les tabous pour réveiller cette jeunesse encore endormie et aveuglée par les effets de la mondialisation et les nouvelles technologies, mais aussi ce nouveau faux sens de l'ouverture et de la modernisation. Nous allons organiser à partir des prochains jours des rencontres et des débats avec les lycéens dans différents établissements pour leur faire voir les méfaits de la drogue et les circonstances de la prostitution qui menace aujourd'hui nos jeunes et les problèmes du sida, ce qui engendre délinquance et débauche menant aux déchirures familiales et l'échec sur différents plans, social, personnel et professionnel", ajoute notre interlocuteur. Cette initiative sera organisée en collaboration avec plusieurs autres organisations dans la wilaya de Médéa et des autorités locales et elle sera généralisée dans toutes les communes de la wilaya.

C. K.

Mots
sur
Maux

APPRENDRE POUR MIEUX AGIR

PAR *BOUZERFANE NADJIA

Il faut dire qu'aujourd'hui, la situation des femmes et des enfants, malgré une nette amélioration notamment ces dernières années, laisse encore à désirer, surtout dans les régions de l'intérieur du pays ou encore dans l'extrême Sud et ce, pour une flagrante absence de communication et d'information sur les droits. La femme aujourd'hui dans ces régions ignore ses droits, ce qui la maintient encore, soumise et non développée. Ce n'est un secret pour personne que la décennie noire qu'a douloureusement traversé notre pays a engendré un énorme nombre de femmes et d'enfants démunies, ignorants et encore traumatisés. Une situation à laquelle il faudrait encore faire face puisqu'elle existe toujours. Elles sont encore nombreuses ces femmes qui ne savent pas à qui il faut s'adresser pour réclamer leurs droits ou s'informer sur une loi. Après la prise en charge financière qui est, il faut encore l'avouer, très loin de couvrir toutes les victimes, il faut penser à la prise en charge psychologique, mais aussi juridique de ces milliers de victimes, surtout des enfants victimes (fils de terroristes après ces milliers de viols commis à l'encontre de femmes kidnappées surtout). Il est temps de revoir la législation pour mieux protéger cette frange importante de la société qui composera les générations de demain. Des générations qu'on voudrait bien fortes et ambitieuses. Il faut aujourd'hui mobiliser la société civile, les autorités et le mouvement associatif pour un meilleur accompagnement social, psychologique et même affectif de ces personnes, spécialement les enfants si on veut dépasser les séquelles de cette décennie noire qui a tant affaibli nos âmes et alourdit nos cœurs.

B. N.

*Présidente de l'association d'aide aux femmes et aux enfants victimes du terrorisme «Femme courageuse» de Boumerdès

Si vous désirez vous faire connaître, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Alger s'offre un hiver musical en florilège

Le festival culturel international de musique symphonique d'Alger, (FCIMS) dont c'est la deuxième édition, semble gagner en audience, et pour cause : il va accueillir cette année 6 autres pays en plus des 12 de l'édition précédente, soit au total 18 pays avec l'Espagne comme invitée d'honneur.

PAR LARBI GRAÏNE

Entre autres pays participants : l'Allemagne, la France, la Suède, la Suisse, l'Autriche, la Pologne, la Turquie, l'Italie, le Mexique, la Tunisie et la Syrie. Placé sous le signe du « Patrimoine, universalisme, harmonie », le festival se déroulera sur 6 jours, du 09 au 14 décembre 2010 au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi, à partir de 19h00. L'orchestre du pays de Cervantès est truffé de personnalités de premier plan à l'image de Joan Espina Dea, spécialiste du violon, Mario Pérez Blanco (idem), Lorena Otero Rodrigo (violon alto) et Juan Pérez de Albéniz Zamanillo (violoncelle). Chaque soirée verra le défilé des orchestres symphoniques issus de 4 pays différents. Abdelkader Bouazzara, commissaire du FCIMS et directeur de l'Orchestre symphonique national (OSN) voit désormais grand, il ne l'a pas caché lors de la conférence qu'il a animée lundi à l'Ecole nationale supérieure de musique d'Alger. Il a reconnu avoir eu au début, c'est-à-dire au lancement du festival une « ambition modeste » qui consistait « en premier lieu à insérer notre musique à celle de l'expression universelle ». Et d'insister sur le caractère « exceptionnel de l'événement auquel les 18 pays invités contribueront chaque jour ». Nous devons, a-t-il ajouté, en « conserver le meilleur souvenir ». En outre Abdelkader Bouazzara a annoncé l'organisation au mois de février prochain d'un concert de musique symphonique algérien sur l'autre rive de la Méditerranée sans préciser le pays qui devait l'accueillir. N'empêche, comme dit l'adage, « A tout seigneur, tout honneur », l'ouverture du festival revenant à l'Espagne, c'est le « Quatuor Artaria » qui ouvrira le bal dimanche soir. La cérémonie d'ouverture comporte également, explique-t-on, un hommage aux artistes algériens qui ont œuvré pour le déve-



Le maestro syrien Missak Baghboudarian.

loppement et la promotion de l'art musical en Algérie. Ainsi le festival honorera Kheira Mokrane, enseignante de piano classique, Mohamed Boulifa, compositeur, Nashid Bradai, chef d'orchestre symphonique, et Rabeh Kadem, chef actuel de la chorale de l'OSN. Abdelkader Bouazzara a dit préférer ne pas en dire plus pour « préserver l'effet surprise ».

Percée de l'Orchestre symphonique national algérien

L'Orchestre national de musique symphonique algérien sous la conduite de la maestro Zahia Ziouani clôturera cette première soirée. S'il a gagné en maturité l'ensemble algérien, créé en 1992, s'est aussi agrandi, il voit ainsi doubler son effectif qui passe d'une trentaine de musiciens professionnels à plus d'une soixantaine. En même temps il s'est doté d'une chorale polyphonique qui est composée de plus de 50 membres. L'OSN bénéficie ainsi de l'aura et de l'expérience internationale de Zahia Ziouani, qui est aussi directrice de l'Ecole municipale de musique de la ville de Stains, près de Paris.

Un orchestre international pour jouer «Shéhérazade»

La soirée de la clôture du mardi 14 décembre verra la production d'un orchestre multinational qui réunira les musiciens de 10 pays (Espagne, Syrie, Algérie, Corée, Italie, Ukraine, Japon, Turquie, Tunisie et Mexique). La partition qui sera jouée par ce

beau monde sera dirigée par le maestro syrien Missak Baghboudarian, ancien directeur de l'orchestre Amadeus de Florence en Italie et actuel directeur de l'orchestre symphonique syrien. Ces musiciens auront à interpréter le sublime morceau «Shéhérazade» du compositeur russe Nikolai Rimski-Korsakov inspiré des «Mille et une nuits».

Athmane Bali en version symphonique

Quant à l'OSN il jouera «Guillaume Tell» de Rossini, un morceau de Tchaïkovski ainsi qu'une œuvre inédite algérienne écrite pour la circonstance par Sid Ahmed Belli intitulé « Samra ». L'OSN jouera aussi « Amin Amin » du regretté chanteur targui Athmane Bali, un morceau arrangé par le professeur Rabah Kadem. La chorale algérienne a aussi du pain sur la planche. La cérémonie de clôture verra la participation de cet ensemble qui devrait interpréter les œuvres d'Alexandre Borodine et des œuvres algériennes puisées du terroir. Par ailleurs, la faiblesse de la participation arabe a été relevée par les gens des médias, seuls la Syrie, la Tunisie et le Maroc ayant fait le déplacement d'Alger, quoique le pays chérifien n'a pas envoyé un orchestre mais des spécialistes devant animer des masters-class en marge du festival. Selon Abdelkader Bouazzara «des invitations ont été envoyées à tous les pays du monde».

L.G.

FESTIVAL DE LA CHANSON ET DE LA MUSIQUE DU SOUF

16 artistes pour décrocher le «Régime d'or»

Seize artistes concourront, lors de ce festival, pour décrocher les prix prévus lors de cette manifestation, dont le "Régime d'or" doté d'un montant de 200.000 DA, le "Régime d'argent" (150.000 DA) et le "Régime de bronze" d'une valeur de 100.000 DA.

Les activités du 3e festival local de la chanson et de la musique du Souf se sont poursuivies lundi, pour la 4e journée, à El Oued, avec des concours artistiques et la présentation de communications sur la situation et les perspectives de la chanson algérienne en général, et celle de la région du Souf en particulier.

Le festival, qui sera supervisé par un jury présidé par le compositeur Kamel Mâati, prévoit, en outre, la présentation de communications, notamment sur l'art et la chanson de la région du Souf.

Des artistes et comédiens de renom assistent à cette manifestation culturelle,

comme invités d'honneur, à l'instar d'Ait Menguellet, Nawal Zâatar et Djemaoui Sadek.

Parmi les communications présentées, celle de l'enseignant et compositeur Farid Mekhloufi sur le thème: "Les perspectives de la chanson soufie".

"Les jeunes amateurs de la musique sont en mesure de valoriser le patrimoine soufi et de ressusciter certains aspects nœuds du chant local, en plus de leur aptitude à réaliser des succès", a estimé M. Mekhloufi.

Pour lui, cette capacité constitue en soi une des composantes du riche legs soufi qui renferme énormément d'œuvres dans le genre lyrique.

Le même intervenant s'est félicité du fait que la région du Souf présente, de par sa musique et ses paroles, certaines similitudes avec d'autres régions du Monde arabe, ce qui la rend en mesure de s'inté-

grer dans les courants musicaux existant dans les autres pays arabes.

Il a estimé, à ce titre, que les établissements publics locaux sont à même d'ouvrir à la chanson soufie des perspectives prometteuses, sans compter le rôle que joue ce présent festival dans sa promotion.

Ce festival local, qui se tient à l'ancienne maison de la culture d'El Oued, enregistre la participation de 16 chanteurs qui se disputeront les premières places des différents concours (meilleurs texte, participation, composition, et jeu de la Zorna - instrument à vent traditionnel). Organisé par la direction de la culture d'El Oued, ce 3e festival, auquel assistent plusieurs invités d'honneur du monde du théâtre et de la chanson algériens, draine de nombreux adeptes de la chanson soufie.

APS

CENTRE CULTUREL ALGÉRIEN DE PARIS

L'artiste peintre Mohamed Aksouh déroule ses toiles

Le Centre culturel algérien (CCA) de Paris a abrité Le week-end dernier le vernissage de l'exposition de l'artiste peintre Mohamed Aksouh, déclinée sur une série de tableaux, alliant tons bleutés et contrastes, ocre blanc et indigo.

Mosaïques en partie effacées, strates de pierres se dressant d'anciens murs, cailloux ou galets sertis de marbrures des vagues, étagement de façades, de balcons, de toits, de terrasses, volets et portes alignés, les toiles de cet artiste peintre non figuratif se distinguent par leur luminosité s'étendant à l'infini, nimbée de nappes d'eau bleutées.

Un public nombreux s'est déplacé en dépit de la rigueur du climat pour visiter cette exposition qui a été accompagnée par la projection du film documentaire "Mon Bon Dieu, la mer, la nuit" de Hafida Hachem, qui signe là son premier film.

Dans ce court métrage d'une durée de 25 mn, la réalisatrice s'est employée à brosser le tableau de ce peintre, un des fondateurs de la peinture moderne algérienne. Tout au long du documentaire, dans son atelier d'Ivry-sur-Seine, près de Paris, il raconte son itinéraire d'artisan-artiste autodidacte et dévoile quelques-unes de ses peintures et gravures, empreintes de mer, de lumière et de son Alger natal et la Casbah, cadre de son enfance.

Apprenti forgeron dès l'âge de quatorze ans, Mohamed Aksouh s'initie en 1958 à la poterie, la céramique puis la sculpture, avant de se mettre par la suite à la gouache, l'aquarelle et la peinture.

En 1962, il participe à Alger au premier salon de l'Indépendance, à l'exposition des "Peintres algériens" pour les Fêtes du 1er Novembre à Alger en 1963, notamment aux côtés de Baya et de Mohammed Khadda. Plusieurs de ses œuvres sont alors acquises par le Musée des Beaux-Arts d'Alger.

Après avoir réalisé une première exposition personnelle préfacée par Kaki à la Galerie 54, dirigée par l'écrivain Jean Sénac, cet artiste peintre s'installe en 1965 en région parisienne.

Il organise plusieurs expositions en Algérie, en France, aux Pays-Bas, en Suisse, en Corée, en Espagne et dans des pays arabes.

En 1972 et 1974, il créa deux médailles pour la "Monnaie de Paris". Il est membre du Salon des réalités nouvelles où il expose régulièrement. En 2007, il reçoit le premier prix de la biennale des artistes orientaux à Charjah (Emirats arabes unis).

Son œuvre a été le sujet de nombreuses publications. En 2006, le documentariste Hamid Benamra lui a consacré un film, "Aksouh, Jardin des toiles".

APS

CONCERT PIANO ET VIOLONCELLE

Avec Maurizio Baglini et Silvia Chiesa



L'ambassade d'Italie, en collaboration avec l'Institut culturel italien et la radio algérienne, organisent un concert présenté par le Duo Piano - Violoncelle avec Maurizio Baglini (piano) et Silvia Chiesa (violoncelle) qui aura lieu aujourd'hui à 19h30, dans l'auditorium de la radio algérienne Aïssa-Messaoudi, à Alger. Au Programme : Robert Schumann, Adagio e Allegro op.70, Francesco Cilea, Sonate in re maggiore pour violoncelle et piano op.38, Claude Debussy, Sonate pour violoncelle et piano, Johannes Brahms et Sonate n.2 in fa maggiore op.99. Pour recevoir les invitations, vous êtes priés de contacter l'Institut culturel italien d'Alger au 021 923 873.

L. G.

CONTRAT DE SPONSORING

Nedjma met 74 milliards de centimes dans les caisses de la FAF

Wataniya Telecom Algérie-Nedjma a procédé, hier à Alger, au renouvellement, pour une durée de trois années, d'un contrat de sponsoring avec la Fédération algérienne de football (FAF).

PAR MOURAD SALHI

Le montant de ce nouveau contrat est de soixante-quatre milliards de centimes, a précisé le directeur général de Wataniya Telecom Joseph Ged, hier lors d'une cérémonie organisée à cette occasion. En effet, le renouvellement de ce contrat entre dans le cadre de la continuité de son partenariat stratégique avec cette instance nationale selon le même responsable.

A la faveur de la signature de ce contrat, il a été décidé la reconduction des principales actions de sponsoring, notamment la coupe d'Algérie pour les années 2011, 2012, 2013. Le tirage au sort de la prochaine coupe d'Algérie a été effectué hier soir, à Alger, en présence d'un grand nombre de la famille sportive. Parmi les actions maintenues également dans ce nouveau contrat, ce sont



Mohamed Raouraoua et Joseph Ged à l'issue de la cosignature du nouveau contrat de sponsoring.

les arbitres et l'équipe nationale de football avec l'exclusivité sectorielle de l'exploitation de l'image de cette dernière dans son ensemble. Joseph Ged a tenu lors de son intervention à confirmer que Nedjma reste le sponsor officiel de la sélection algérienne, notamment pour les matchs amicaux qu'elle devrait jouer dans les prochains jours, ainsi que les matchs qualificatifs de la coupe d'Afrique des nations en 2012 et 2013. « Je suis ravi de sceller une nouvelle fois ce partenariat

avec la fédération algérienne honorablement représentée par son président Mohamed Raouraoua. Le partenariat entre les deux parties s'est toujours inscrit dans le long terme. Aussi, le soutien de Nedjma à l'équipe nationale algérienne dépasse largement le cadre du sponsoring financier; c'est un soutien qui vient du cœur; déclare Joseph Ged, et qui reste inébranlable quels que soient les résultats et les circonstances » a notamment déclaré Joseph Ged. Le partenariat, ajou-

te le même responsable ne touchera pas uniquement le football, puisqu'un autre contrat de sponsoring sera signé dans quelques jours avec la sélection algérienne de handball messieurs qui participera, rappelle-t-on, à la prochaine coupe du monde prévue en janvier 2011 en Suède. « Nous sommes actuellement en discussions avec les responsables du handball algérien pour le renouvellement du contrat avec cette sélection une nouvelle saison, et les procédures sont en voie de finalisation » a-t-

il précisé. De son côté, le patron du football algérien, Mohamed Raouraoua a montré lors de son intervention sa pleine satisfaction de poursuivre avec Nedjma un partenariat positif, exemplaire et mutuellement bénéfique. « La FAF reste reconnaissante à Nedjma pour toutes les actions qu'elle a déployées surtout lors des éliminatoires de qualification à la coupe d'Afrique des nations tenue en Angola et la coupe du monde en Afrique du Sud ». Le président de la FAF est revenu également sur la situation actuelle du football algérien et dira que « le vrai professionnalisme se concrétisera d'ici quatre ou cinq ans ». Parlant des clubs qui participeront aux différentes compétitions africaines, Mohamed Raouraoua confirme qu'un budget spécial sera alloué aux participants. Les arbitres, selon le même responsable, bénéficieront également d'un budget pour la formation afin d'assurer un bon déroulement de la compétition a-t-il souligné. Beaucoup d'autres questions, notamment celles relatives à l'équipe nationale étaient au centre des débats. A la fin de la cérémonie, un bus a été offert par Nedjma au CA BB Argeridj, l'un des club sponsorisé par cette entreprise pour cette nouvelle saison footballistique.

M. S.

CHAN-2011

LA SÉLECTION ALGÉRIENNE A POURSUIT SA PRÉPARATION

La sélection algérienne de football A' poursuit sa préparation à Alger en vue du 2e Championnat d'Afrique des nations CHAN-2011 prévu au Soudan (4 au 25 février), sans les joueurs du MC Alger et de l'ES Sétif, laissés à la disposition de leurs clubs appelés à disputer les finales des coupes de l'UNAF des clubs champions et des vainqueurs de coupes. Les partenaires de Tedjar font du CHAN-2011 "un objectif personnel", a indiqué à l'APS l'entraîneur national adjoint, Mohamed Chaïb. "Ce tournoi représente pour les joueurs algériens un objectif personnel au cours duquel ils tenteront d'honorer les couleurs nationales et prouver par l'occasion leur valeur", a-t-il expliqué. L'actuel regroupement, qui s'achève mardi, sera l'occasion pour le staff technique "d'évaluer la

forme des joueurs", a expliqué Chaïb. "C'est un stage d'évaluation qui devrait nous permettre de faire un bilan sur l'état de forme de chaque joueur avant d'entamer d'autres phases dans notre programme de préparation", a-t-il précisé. Après le stage d'Alger (3-7 décembre), la sélection nationale A' affrontera son homologue tchadienne fin décembre à Alger. Les partenaires de Zemmamouche reprendront leur préparation à la mi-janvier qui coïncidera avec la trêve hivernale du championnat national. Au cours de cette dernière phase de préparation, les Verts disputeront trois matchs amicaux contre, respectivement, le Niger à Alger, la Tunisie à Tunis. Le troisième et dernier match aura lieu le 29 ou le 30 janvier, contre le Luxembourg,

avant de rallier Khartoum le 31 janvier 2011. Interrogé sur les trois adversaires de l'Algérie au CHAN-2011, l'entraîneur national adjoint a répondu que le staff technique est en pleine phase de récolte d'informations. "Nous avons déjà une idée sur nos adversaires à travers la Coupe de la Confédération des pays d'Afrique centrale et de l'est (CECFA) qui se déroule en Tanzanie avec la participation de l'Ouganda, le Gabon et le Soudan", a fait savoir l'ancien défenseur international du RC Kouba. "Le tournoi du Nil en Egypte sera une autre belle opportunité pour superviser nos prochains adversaires", a-t-il ajouté. L'Algérie évoluera lors de la 2e édition du CHAN dans le groupe A aux côtés du Soudan (pays hôte), l'Ouganda et le Gabon.

ANCIENNE GLOIRE DU FOOTBALL ALGÉRIEN, RACHID MAKHLOUFI SERA HONORÉ À DAKAR

L'ancienne gloire du football algérien Rachid Makhloufi sera honoré, samedi prochain, à Dakar en compagnie d'autres grandes figures de la balle ronde africaine, à l'occasion du 3e Festival mondial des arts nègres, prévu du 10 au 31 décembre au Sénégal, a-t-on appris lundi à Dakar.

"L'Algérien Rachid Makhloufi, qui a confirmé sa venue à Dakar, sera parmi d'autres gloires du football africain ayant été choisies pour recevoir des distinctions en hommage pour les services rendus au sport continental", a déclaré à l'APS, M. Mamadou Koumé, directeur de la communication au sein de la délégation générale du Festival mondial des arts nègres. Agé de 74 ans, R. Makhloufi sera l'invité de marque de la cérémonie prévue à cet effet, et au cours de laquelle seront également décorés Roger Milla (Cameroun), Abedi Pelé (Ghana), Laurent Pokou (Côte d'Ivoire), Kalusha Bwalya (Zambie), Jules François Bocandé (Sénégal)

Georges Weah (Liberia), Salif Keita (Mali) et Moustapha Hadji (Maroc).

Le choix de ces personnalités sportives a été fait selon les critères de "la notoriété et du palmarès" ainsi que sur la base de "leur appartenance au continent africain", a expliqué M. Koumé, ajoutant que ces invités prendront, par ailleurs, part à une rencontre-débat sur le "rôle du football sur la scène continentale". En outre, ces anciens footballeurs assisteront à une exposition commémorant les grandes dates et les performances du football africain.

En plus des footballeurs, les organisateurs du festival prévoient d'inviter des sportifs qui se sont distingués en athlétisme et en basket-ball.

Il est à souligner que le festival mondial des arts nègres sera marqué par l'organisation d'un match amical de football entre les sélections cadettes sénégalaise et brésilienne et un autre qui mettra aux prises l'équipe de Sao Paulo (Brésil) et l'équipe juniors du Sénégal.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS

Madjid Bougherra de retour à la compétition

Le défenseur international algérien des Glasgow Rangers, Madjid Bougherra, éloigné des terrains depuis un mois à cause d'une blessure, devait effectuer son retour à la compétition hier soir à l'occasion du match contre Bursaspor, comptant pour la sixième journée de la Ligue des champions d'Europe. "Bougherra est apte pour le service", a déclaré le manager des Rangers, Walter Smith sur le site officiel du club. Le défenseur algérien, qui n'a plus joué depuis le 13 novembre en raison d'une lésion à la cuisse, figure dans le groupe qui a effectué dimanche le déplacement en Turquie. Le manager des Gers compte bien incorporer le joueur algérien contre les Turcs de Bursaspor. "Il jouera, il est rétabli. Il a pu effectuer son entraînement et j'estime qu'il est prêt", a déclaré le manager écossais. Troisième de leur groupe dominé par Manchester United, les Rangers sont d'ores et déjà qualifiés pour disputer l'Europa League et prendront part en février prochain aux 16es de finale de la compétition.

PRÉVU LE 10 JANVIER PROCHAIN

Iniesta, Xavi et Messi toujours en lice pour le prix "Ballon d'Or"



La Fifa et le bihebdomadaire France Football, associés à partir de l'année 2010 pour la remise du prix "Ballon d'Or", ont annoncé, lundi, que les trois joueurs du FC Barcelone, Iniesta, Xavi et Messi, sont les trois derniers joueurs restant en lice pour la distinction, décernée le 10 janvier prochain.

Le 26 octobre dernier, la Fifa avait dévoilé la liste des 23 nominés pour succéder à Messi.

La révélation de ce trio intervient alors que la *Gazzetta Dello Sport*, grand quotidien sportif en Italie, avait annoncé dimanche, avançant des fuites, que Iniesta aurait le Ballon d'Or et devancerait Xavi et Messi.

Andrés Iniesta, auteur du but victorieux de l'Espagne en finale du Mondial-2010 en



Afrique du Sud (1-0 contre les Pays-Bas), fait figure de grand favori pour ce titre honorant le meilleur joueur de l'année.

Xavi fait aussi partie de l'équipe espagnole championne du monde mais fut moins en vue que son compatriote.

Lionel Messi enchaîne les prestations de haute volée avec Barcelone mais a complètement raté son Mondial avec une équipe d'Argentine entraînée par Diego Maradona et éliminé en quart de finale par l'Allemagne (0-4).

Le grand perdant du passage de 23 à 3 joueurs de la liste des prétendants - dans laquelle ne figurait déjà ni le double buteur de la finale de la Ligue des champions Diego Milito ni le moindre français - est le Néerlandais Wesley Sneijder (Inter Milan).

Sneijder avait tout gagné - ou presque - en club la saison passée, avec la Coupe d'Italie, le championnat italien et la Ligue des champions. Au Mondial en Afrique du Sud, il avait porté les +Oranje+ jusqu'en finale. Mais depuis, il traîne sa peine en club.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

Les clubs ne contesteront pas la victoire du Barça

Le journal sportif AS a indiqué lundi qu'aucune équipe espagnole ne contestera le succès mérité du FC Barcelone à Pampelune (3-0), samedi lors de la 14e journée du championnat, en dépit d'une violation du règlement pour être arrivé en retard. Le quotidien espagnol a expliqué que Barcelone a violé l'article 78 du règlement de la fédération qui stipule que "si une équipe ne se présente pas suffisamment en avance pour que le match commence à l'heure prévue, en raison d'une négligence (...), le match sera perdu."

Les joueurs de Guardiola se sont présentés en effet au Reyno de Navarra (le

stade d'Osasuna Pampelune) en retard, alors que le match devait commencer en théorie deux minutes plus tôt.

Le Barça avait pris le risque d'attendre jusqu'à samedi pour partir à Pampelune alors qu'une grève sauvage des contrôleurs aériens paralysait le trafic depuis vendredi après-midi.

L'Atletico Madrid et le Valence CF, qui jouaient respectivement à Valence (contre Levante) et à Madrid (face au Real) samedi, avaient fait le voyage dès vendredi en bus. Le club catalan est finalement parti vers Pampelune à 15H00 (GMT) samedi, en train puis en bus, pour arriver peu après



Rappel de la liste des 23 nominés (par ordre alphabétique) :

Xabi Alonso (Real Madrid/ESP), Daniel Alves (Barcelone/BRA), Iker Casillas (Real Madrid/ESP), Cristiano Ronaldo (Real Madrid/POR), Didier Drogba (Chelsea/CIV), Samuel Eto'o (Inter Milan/CMR), Cesc Fabregas (Arsenal/ESP), Diego Forlan (Atletico Madrid/URU), Asamoah Gyan (Rennes puis Sunderland/GHA), Andrés Iniesta (Barcelone/ESP), Julio Cesar (Inter Milan/BRA), Miroslav Klose (Bayern Munich/GER), Philipp Lahm (Bayern Munich/GER), Maicon (Inter Milan/BRA), Lionel Messi (Barcelone/ARG), Thomas Müller (Bayern Munich/GER), Mesut Ozil (Werder Brême puis Real Madrid/GER), Carles Puyol (Barcelone/ESP), Arjen Robben (Bayern Munich/NED), Bastian Schweinsteiger (Bayern Munich/GER), Wesley Sneijder (Inter Milan/NED), David Villa (Valence puis Barcelone/ESP), Xavi (Barcelone/ESP).

TUNISIE

Le CS Sfaxien se sépare de l'entraîneur Pierre Lechantre

Le CS Sfaxien a annoncé s'être séparé à l'amiable avec son entraîneur français Pierre Lechantre, après la défaite (3-2) en finale retour de la coupe de la Confédération de football, samedi soir à Sfax contre les Marocains de FUS Rabat.

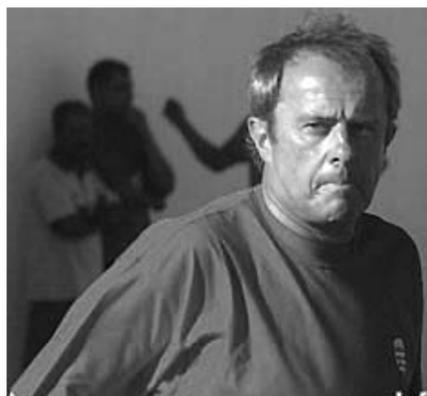
Le vice-président Imed Mseddi a expliqué que cette séparation a été jugée nécessaire par les deux parties.

Dans l'immédiat, l'adjoint de Lechantre, Nabil Kouki assure l'intérim avec l'assistance de Karim Delhoum.

Dans les milieux du club noir et blanc, on cite comme possibles successeurs de

Lechantre les noms de Faouzi Benzarti (qui vient de quitter l'Espérance de Tunis, finaliste de la Ligue des champions), Youssef Zouaoui, entraîneur actuel du Club Athlétique Bizertin.

La saison passée, Lechantre n'avait pas non plus terminé la saison avec un autre club de la Ligue 1 tunisienne, le Club Africain. Cette saison, le championnat de Tunisie de L1 a assisté à une "épidémie" de limogeages et de démissions, les entraîneurs de seulement trois clubs de l'élite tunisienne sur quatorze ayant échappé à l'hécatombe. APS



CHAMPIONNATS EUROPÉENS

Arsenal et Lille nouveaux leaders, Dortmund sur une autre planète

Arsenal et Lille se sont emparés des commandes du championnat d'Angleterre et de France ce week-end à l'issue de la 16e journée, alors qu'en Allemagne, Dortmund a creusé l'écart sur Mayence et qu'en Espagne et en Italie, Barcelone et le Milan AC ont gardé respectivement 2 et 3 points d'avance sur le Real Madrid et la Lazio Rome.

ANGLETERRE

Arsenal leader provisoire

Arsenal, difficile vainqueur lors du derby londonien face à Fulham (2-1), a profité du nouveau faux pas de Chelsea à domicile contre Everton (1-1) et du report du match de Manchester United à Blackpool pour prendre les commandes de la Premier League. Ainsi, Chelsea, leader pendant les 14 premières journées, continue de manger son pain noir, et les "Blues" accusent désormais deux points de retard sur Arsenal. Les hommes de Carlo Ancelotti, qui se rendent à Tottenham le week-end prochain avant d'accueillir Manchester United une semaine plus tard, n'ont gagné qu'un seul de leurs six derniers matches en championnat. Le match de Manchester United a été reporté en raison du mauvais temps. De son côté, Manchester City a consolidé sa 4e place en battant Bolton 1 à 0.

ESPAGNE

Imperturbable Barça

Le FC Barcelone, en dépit de son arrivée tardive en bus à Pampelune pour affronter Osasuna en raison d'une grève des contrôleurs aériens, a étrié les locaux (3-0) avec un doublé de Lionel Messi. Grâce à cette victoire, le club blaugrana garde 2 points d'avance sur le Real Madrid qui, après la gifle reçue au "clasico" (5-0), s'est repris en battant Valence (2-0) sur un doublé de Cristiano Ronaldo. Villarreal, qui a battu Séville (1-0), suit à la 3e place et l'Espanyol, vainqueur de Gijon (1-0) reste 4e. Valence, 5e, se retrouve à quatre points de la zone Ligue des champions.

ITALIE

Milan gagne son second derby, la Lazio s'offre l'Inter

Le leader de la Serie A, le Milan AC, a remporté facilement son second derby de la Lombardie face à Brescia (3-0) et garde trois points d'avance sur son dauphin, la Lazio Rome, qui a fait chuter l'Inter, champion d'Italie et champion d'Europe en titre (3-1). L'Inter, qui va sauter deux journées pour aller disputer le Mondial des clubs aux Emirats arabes unis, accuse désormais un retard de 10 points sur son voisin. La Juventus (3e), malgré son élimination en Europa League jeudi, s'est rattrapée en s'imposant à Catane (3-1), alors que la Roma (8e), qui menait 2 à 0 à Verone contre le Chievo, s'est fait remonter (2-2) et gaspille deux précieux points. La 15e journée de la Serie A se clôture avec l'affiche entre Naples et Palerme.

ALLEMAGNE

Dortmund, l'échappée

Le Borussia Dortmund, sacré depuis samedi du titre symbolique de champion d'automne, a porté son avance sur Mayence (2e) à 10 points, le Bayer Leverkusen (3e) à 11 longueurs, tandis que le Bayern Munich, 7e, accuse un retard de 17 unités, à l'issue de la 15e journée du Championnat d'Allemagne. Dortmund a signé à l'occasion sa huitième victoire consécutive en déplacement, nouveau record dans l'histoire de la Bundesliga. Malgré ses dix points d'avance, l'entraîneur de Dortmund, Jürgen Klopp, garde les pieds sur terre et refuse de parler du titre. "Pour l'instant, cela m'est complètement égal ce qu'on dit de nous. Tout ce que je peux dire, c'est que notre saison est jusqu'à présent très bonne et qu'on aimerait bien continuer comme cela", a-t-il dit.

FRANCE

Marseille perd le leadership à la 90e minute

L'Olympique Marseille a perdu les commandes du Championnat de France en s'inclinant à la 90e minute (1-0) à Nice. Lille, vainqueur d'un match fou contre Lorient (6-3), a profité de cette occasion pour prendre les commandes, devant le PSG (2e) qui a battu Brest (3-1) et Rennes, 3e, victorieux de Monaco 1 à 0. Marseille a chuté pour sa part de la 1ère à la 4e place, à deux points du leader. Les Phocéens se retrouvent ex aequo avec Lyon, vainqueur à Montpellier 2 à 1 et qui commence à se rapprocher de la tête du classement.

JUDO

CHAMPIONNAT NATIONAL, 4^E RÉGION MILITAIRE (OUARGLA)

Repérer de nouveaux talents

Le championnat national militaire de judo a débuté lundi dernier au complexe sportif régional de la 4^e région militaire (4^e RM) à Ouargla.

Cette manifestation, qui s'étale sur deux jours, regroupe 19 équipes représentant les différentes régions militaires, commandements, unités et écoles militaires et des éléments de la sélection nationale militaire de judo. Le programme de la manifestation sportive encadrée par des arbitres de la Fédération algérienne de judo (FAJ) prévoit des éliminatoires dans six catégories de poids : -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et l'open. La cérémonie d'ouverture a été présidée, au nom du général major, commandant de la 4^e RM, par le colonel Othmani Abdelmadjid, commandant des forces aériennes à la 4^e



RM. Dans son allocution d'ouverture, M. Othmani a indiqué que ce championnat permet la préservation et le développement de la condition physique du militaire et constitue une

occasion pour repérer de nouvelles capacités sportives à même de renforcer la sélection nationale devant représenter l'ANP aux manifestations sportives internationales.

KARATÉ

STAGE TECHNIQUE

Le taux de réussite atteint 62%

La Fédération Algérienne de Karaté Do a organisé le week end passé à la salle OMS de Gué de Constantine, le stage technique ponctué du passage de grade 1^{er} DAN. Le rendez-vous a enregistré la participation de 776 candidats venus de 36 wilayas du pays. 62% est le

taux de réussite à l'examen cet examen. Cette manifestation a été rehaussée par la présence d'un représentant du MJS. Il faut noter que ce fût une grande réussite sur le plan organisationnel et une grande fête pour les karatékas après six années d'arrêt.

CHALLENGE MONDIAL DE SAUT D'OBSTACLES AU GUATEMALA

L'Algérie représentée par un cavalier

Un cavalier algérien prendra part à la finale du Challenge mondial de saut d'obstacles qui sera organisé du 8 au 12 décembre au Guatemala, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération équestre algérienne (FEA). Il s'agit d'Allali Sid Ali, qui représentera l'Algérie dans la zone 5 (Afrique du Nord), aux côtés de l'Egyptien Nayel Nassar, précise-t-on de même source. Au total, 22 cavaliers, représentant 10 zones ainsi que le pays hôte, participeront au Challenge mondial de saut d'obstacles, organisé par la Fédération équestre internationale (FEI).

LISTE DES PARTICIPANTS

Zone 1 : Francisca Hazmman et Alberto Schwalm (Chili)
Zone 2 : Nicolas Toro Linares et Santiago Diaz Ortega (Colombie)
Zone 3 : Daniel Etedgui (Venezuela) et Jose Alfredo Serrano (Equateur)
Zone 4 : TBC (Liban) et Dean Lalo (Israël)
Zone 5 : Allali Sid Ali (Algérie) et Nayel Nassar (Egypte)
Zone 6 : Patarov Timur (Kazakhstan) et Nasser Al-Boqami (Arabie Saoudite)
Zone 7 : Alit Manor et Karen Mousley (Kenya)
Zone 8 : Tracy Dando et Angelique Lessing (Afrique du Sud)
Zone 9 : Syed Mohsin (Malaisie) et Mario Christianto (Indonésie)
Zone 10 : Claire Howard et Melinda De Costa (Bermudes)
 Pays organisateur (Guatemala) : Wylder Fco. Rodriguez et Augusto Diaz-Duran.

PUBLICITÉ



Haricots blancs à la viande



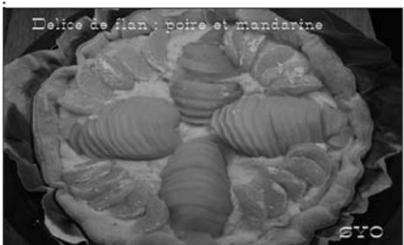
Ingrédients :

- 250 g de veau
- 250 g d'haricots blancs trempés la veille
- 1 oignon
- 2 tomates pelées et épépinées
- 1 c. à c. de cumin
- 4 c. à s. de coulis de tomate
- Huile d'olive
- 1 pincée de safran
- Sel, poivre

Préparation :

Dans une cocotte, mettre la viande, les haricots blancs, l'oignon émincé, les tomates coupées en morceaux, les épices, le coulis de tomates et l'huile d'olive. Couvrir d'eau et fermer la marmite. Laisser cuire sur feu moyen environ 30 minutes. Une fois les haricots bien cuits, laisser sur le feu doux pour faire réduire la sauce.

Gâteau aux poires et mandarines



Ingrédients:

- 1 pâte brisée
- 2 poires
- 2 mandarines
- 2 c. rases de farine
- 4 c. bombées de sucre en poudre
- 40 gr de beurre
- 30 cl de lait
- 3 œufs
- Quelques gouttes d'extrait de vanille.
- 1 demi-litre d'eau.

Préparation :

Préparer un sirop avec le demi-litre d'eau et 2 c. de sucre en poudre. Porter à ébullition et laisser mijoter 5 minutes. Éplucher les poires et les couper en deux pour ôter les pépins.

Lorsque le sirop est prêt, plonger délicatement les poires, couvrir et laisser pocher 15 mn côté bombé au-dessus. Les sortir et les égoutter. Allumer le four à 210°. Déposer la pâte dans un moule de 25 cm de diamètre. Enfourner pour 15 mn.

Préparer la crème :

Verser le lait dans une casserole, ajouter le beurre. Porter à ébullition.

Dès que le lait commence à monter, couper le feu battre les œufs avec 2 c. à soupe de sucre, jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter l'extrait de vanille et râper les zestes de mandarine, puis verser la farine, mélanger. Lorsque la crème est homogène, verser le lait chaud, mélanger et reverser l'ensemble dans la casserole. Laisser cuire jusqu'à épaississement. Sortir la pâte du four verser la crème dans la croûte. Couper les poires en leur laissant leur forme. Les déposer en étoile sur la crème.

Épluchez les mandarines et détaillez-les en lunes. Déposer les lunes de mandarine, entre les poires. Enfourner encore pour 25 à 30 mn.

ACTIVITE PHYSIQUE
**4 BONNES RAISONS
POUR SE METTRE AU SPORT**

Faire du sport n'est pas évident pour tout le monde. Et quand dehors il fait gris et froid, c'est encore plus difficile de s'y mettre ! Voici quatre bonnes raisons de ne pas vous décourager.

Faire du sport diminue le risque d'attraper un rhume

Selon une étude anglaise récente, quand nous faisons du sport nous courons moins de risques d'attraper un rhume. Les chercheurs ont interrogé un millier de personnes sur leur forme, la quantité d'activité physique qu'ils pratiquaient, et aussi sur leur santé. Résultat: la sévérité des rhumes diminuait de 41% chez les personnes qui se sentaient très en forme et de 31% chez celles qui faisaient le plus de sport.

Le sport lutte contre la déprime saisonnière

Difficile de faire du sport quand on manque d'énergie et qu'on est déprimé. Et pourtant, le sport est précisément la solution à tous ces problèmes ! En

effet, l'activité physique est l'une des solutions les plus efficaces contre la dépression saisonnière (et contre toutes les dépressions d'ailleurs).

Continuer une pratique sportive est plus facile que recommencer :

Si vous avez l'habitude de faire du sport pendant l'été, ne renoncez surtout pas quand le temps vire au gris. En effet, c'est la régularité qui est la plus bénéfique dans la pratique sportive. Et se remettre au sport après une pause de plusieurs semaines est bien plus difficile évidemment que maintenir une habitude déjà prise. Alors tenez bon!

L'hiver, faire du sport dehors reste possible et bénéfique

Faire son jogging quand les



températures descendent paraît désagréable au premier abord, mais la plupart des coureurs trouvent le froid moins difficile à sup-

porter que la chaleur. A condition de bien vous couvrir, de vous échauffer avec un soin particulier. Anti bactérien

Les multiples applications de l'eau de javel



L'eau de javel, solution aqueuse d'hypochlorite et de chlorure de sodium, est un puissant

désinfectant mis au point par Berthollet. Son nom vient du village dans laquelle elle fut inventée: Javel. Pour nettoyer

votre maison et la débarrasser de ses germes et bactéries, rien de tel que l'eau de javel.

Presque aucune bactérie ou moisissure ne lui résiste :

Elle fait briller les sols, désinfecte les toilettes, enlève les taches de tartre dans les éviers et baignoires. Vous pouvez même enlever les moisissures de votre rideau de douche en plastique si vous le laissez tremper quelques heures dans de l'eau et un peu de javel.

Blanchir le linge :

L'eau de javel est également excellente pour blanchir les vêtements mais ne s'utilise que sur les lins et autres textiles végétaux. Ne la mettez jamais sur du synthétique, elle n'en ferait qu'une bouchée

!

Un antitache :

L'eau de javel est excellente pour détacher les textiles, rien ne lui résiste: café, sang et même herbe.

Appliquez-la directement sur la tache, laissez agir puis faites tremper dans de l'eau tiède javellisée. Ne faites surtout pas tremper dans de l'eau trop chaude, cela risquerait d'abîmer les fibres. Rincez ensuite abondamment pour enlever tout reste de javel.

A retenir :

Si l'eau de javel fait des miracles, sachez toutefois l'utiliser avec une grande parcimonie.

A S T U C E S

Rajouter un embout à un tuyau



Pour raccorder un tuyau ou y ajouter un embout, trempez simplement le tuyau dans de l'eau bouillante pendant quelques instants afin qu'il se dilate sinon savonnez les deux parties.

Faire partir un surplus de colle



Mettez de la laque à cheveux sur le surplus, laissez imprégner un moment et grattez simplement avec une spatule.

Réparer un évier bouché par la graisse



Lorsque l'évier de la cuisine est bouché par la graisse, agissez vite. Versez de l'eau bouillante dans le levier. La graisse fond au contact de la chaleur et l'évier est ainsi vite débouché.

Reboucher des fissures dans des angles



Achetez un enduit diluez-le (très peu) dans de l'eau. Ensuite imprégnez un pinceau du mélange et rebouchez la fissure avec.

Le général-major Abdelghani Hamel prendra part à la 34^e conférence des directeurs généraux de police arabes



Le général-major Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté nationale, prendra part à la 34^e conférence des directeurs généraux de police et de sécurité arabes, prévue à Tunis demain 8 et après-demain 9, a annoncé

mardi un communiqué de la DGSN.

Plusieurs points sont inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre annuelle, notamment le renforcement et la consolidation de la sécurité dans les pays arabes et la recherche de

moyens adéquats de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment le crime organisé, précise-t-on de même source.

Le rencontre traitera aussi de la cybercriminalité, la traite des êtres humains, la préservation des droits de l'Homme lors de l'application des peines pénales, ainsi que du projet d'un plan national pilote de politique pénale et de lutte contre le crime.

Les responsables des polices arabes examineront, en outre, les résultats de l'application des recommandations de la précédente conférence et les différentes recommandations issues des réunions sectorielles tenues au cours de l'année 2010, ajoute le communiqué.

Le ministre des AE japonais bientôt à Alger

Le ministre japonais des Affaires étrangères Seiji Maehara, nouvellement installé, sera en visite officielle à Alger le 12 de ce mois, a appris le *Midi Libre* de source sûre. Ainsi, Seiji Maehara sera le premier ministre des Affaires étrangères à effectuer une visite dans notre pays. Une visite durant laquelle il sera reçu par le chef de l'État Abdelaziz Bouteflika et rencontrera aussi, en plus de son homologue algérien, plusieurs autres membres du gouvernement. Des entrevues qui permettront sans doute de passer en revue les opportunités de coopération et d'investissement dans divers domaines.



Une conférence sur la non discrimination pour le 62^e anniversaire des droits de l'Homme

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH) organise, demain à Alger, une conférence nationale sur la non discrimination dans les Chartes internationales et la législation nationale, a indiqué dimanche dernier un communiqué de la CNCPPDH. Prendront part à cette conférence 150 participants dont des ministres, des agences de l'Onu à Alger et représentants des deux

chambres du Parlement. Cette conférence organisée à l'occasion du 62^e anniversaire de la Proclamation mondiale des droits de l'Homme (10 décembre) vise à faire la lumière sur le principe de discrimination et les derniers développements en la matière. La conférence organisée sous le thème "Non à la discrimination" se déroulera en présence de membres du corps diplomatique accrédités à Alger et de la Police judiciaire (police et gendarmerie).

Il viole «sa dulcinée» pour obtenir la bénédiction de ses parents

Le tribunal de Chlef a eu à juger une affaire plutôt saugrenue dimanche dernier. Un jeune de 24 ans est accusé d'avoir violé une jeune étudiante âgée de 18 ans. L'accusé, qui nie toute violence, affirme que celle-ci était consentante. Faux répondra la victime «je dormais dans ma chambre quand soudainement j'ai senti une main me presser le visage avec un morceau d'étoffe ; puis plus rien j'ai perdu connaissance ». Ainsi inconsciente la victime aurait été entraînée à l'extérieur de la maison familiale et à quelques mètres de cette dernière dans un taudis la jeune fille sera violée. Le père de la victime dépose plainte

refusant de céder au chantage de l'accusé qui avait demandé la main de sa fille. Selon les déclarations de l'accusé devant le président du tribunal celui-ci aurait demandé à sa «bien-aimée» de passer à l'acte pour mettre son père devant le fait accompli et enfin donner sa bénédiction à leur union. D'un ton pathétique il s'adresse à la cour et déclare «je l'aime, je veux me marier avec elle et ce que j'ai fait n'aît qu'une ruse pour obliger ses parents à accepter notre mariage». Pour le «subterfuge» l'accusé est condamné à deux ans de prison durant lesquelles il devra méditer sur la manière de concevoir le mariage.

Les immigrés à l'origine d'énormes bénéfices pour la France

Les immigrés génèrent d'énormes bénéfices à l'économie française, selon une étude réalisée par une équipe de chercheurs de l'université de Lille, dirigée par le Pr Xavier Chojnicki, et rendue publique lundi.

Les immigrés reçoivent de l'État français 47,9 milliards d'euros mais ils reversent 60,3 milliards, soit un solde positif de 12,4 milliards d'euros pour les finances publiques qui ne représentent pourtant que la part monétaire de transferts bien plus importants, indique l'étude réalisée au bout de trois ans de recherches pour le compte du ministère français des Affaires sociales, portant sur les coûts de l'immigration pour l'économie française. Se basant sur des chiffres officiels, les chercheurs ont décortiqué tous les grands postes de transfert d'immigrés. Il en ressort un solde très positif.

Les 47,9 milliards euros que coûte l'immigration au budget de l'État pour 2009 sont ventilés ainsi : retraites avec 16,3 milliards, aide au logement : 2,5 milliards, RMI (Revenu minimum d'insertion) : 1,7 milliard, allocation chômage : 5 milliards, allocations familiales : 6,7 milliards, prestation de santé : 11,5 milliards, éducation : 4,2 milliards. De leur côté, les immigrés reversent cependant au budget de l'État des sommes beaucoup plus importantes, selon l'étude qui indique que pour l'impôt sur le revenu, les immigrés versent : 3,4 milliards d'euros, l'impôt sur le patrimoine 3,3 milliards, impôts et taxes à la consommation : 18,4 milliards, impôts locaux et autres : 2,6 milliards, contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) et Contribution sociale généralisée (CSG) : 6,2 milliards, cotisations sociales environ 26,4 milliards d'euros.

A ce solde positif de quelque 12,4 milliards d'euros, il faut ajouter d'autres revenus pas toujours monétaires mais d'une grande importance socio-économique, souligne l'étude qui relève que les immigrés occupent l'immense majorité des emplois dont les français ne veulent pas et 90% des autoroutes construites et entretenues avec de la main-d'œuvre étrangère. Sans immigrés, indique encore la étude, les prix à la consommation (produits agricoles et autres) seraient bien plus élevés, la main-d'œuvre étrangère étant moins bien payée.

La comptabilité réalisée par les chercheurs de l'université de Lille fait ressortir aussi de profonds changements sociaux. Majoritairement jeunes, les immigrés sont de grands consommateurs : ils versent environ 18,4 milliards d'euros à l'État sur leurs dépenses personnelles, notamment en TVA.

Les immigrés ont en outre modifié en profondeur le sport et les arts populaires français, relève-t-on par ailleurs. De plus, de nombreux métiers, en particulier dans les services, ne fonctionnent en France que grâce à l'immigration.

Il ressort de l'étude que plus de la moitié des médecins hospitaliers dans les banlieues sont étrangers ou d'origine étrangère, que pas moins de 42% des travailleurs des entreprises de nettoyage sont des immigrés, que plus de 60% des ateliers de mécaniques automobile de Paris et de la région parisienne appartiennent à des mécaniciens et petits entrepreneurs d'origine étrangère.

Dans l'avenir du système de retraites, les immigrés jouent également un rôle favorable, admet cette équipe de chercheurs.



Les immigrés reversent au budget de l'État des sommes importantes : 3,4 milliards d'euros, l'impôt sur le patrimoine 3,3 milliards, impôts et taxes à la consommation : 18,4 milliards, impôts locaux et autres : 2,6 milliards, contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) et Contribution sociale généralisée (CSG) : 6,2 milliards, cotisations sociales environ 26,4 milliards d'euros.



INSOLITE

Pour ne pas arriver en retard au tribunal, il vole une voiture

Vendredi après-midi, Mathieu (21 ans) doit se rendre au tribunal. Il tient absolument à participer à cette audience « pour contester la révocation de son sursis pour non-respect de ses obligations judiciaires »

Il s'y rend dans une Audi A4, mais en cours de route, il est contrôlé par la police. C'est une voiture qu'il a volée dès qu'il est sorti de prison pour un vol commis en début d'année.

Mais c'est bien avant l'audience, le 23 novembre, qu'il aurait volé ce véhicule. Il a utilisé aussi le chéquier et la carte bleue de la propriétaire, chez qui il s'est introduit la nuit pour récupérer les clés de la voiture. Il a dit qu'il ne voulait pas prendre le bus « parce qu'il est trop souvent en retard ». Il ne voulait surtout pas louper l'heure de l'audience pour que son sursis « ne soit pas révoqué »

Lundi, il était donc jugé en comparution immédiate "pour ses vols et usages



frauduleux de modes de paiement", toujours selon ce journal.

Il a été jugé à huit reprises pour des faits semblables et il vient d'écopier de deux ans de prison ferme. Ensuite, il a été conduit avec le fourgon cellulaire à la prison. Pas de risque d'arriver en retard, cette fois !

Horaires des prières

Annaba	Alger	Tlemçen
Fadjr : 5h50	Fadjr : 6h08	Fadjr : 6h23
Dohr : 12h21	Dohr : 12h40	Dohr : 12h58
Asr : 14h54	Asr : 15h14	Asr : 15h36
Maghreb : 17h13	Maghreb : 17h32	Maghreb : 17h54
Icha : 18h43	Icha : 19h02	Icha : 19h22

SOUS LE COUP D'UN MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL

Julian Assange s'est livré à la justice britannique

Julian Assange, ce hacker australien mais non moins fondateur du scandaleux site WikiLeaks, pour avoir révélé au monde entier, en balançant sur la toile plus de 250.000 cables embarrassants, qui écorchaient bon nombre de Présidents en mettant à nu les dessous de la diplomatie américaine et en dévoilant ainsi les « secrets » de la guerre en Irak et l'Afghanistan, a été sans doute l'homme le plus traqué.

PAR SORAYA HAKIM

Il s'est livré hier à la justice britannique. Il est entré au tribunal de Westminster par la porte arrière, accompagné de ses deux avocats, Mark Stephens et Jennifer Robinson. Les services de police de Scotland Yard ont procédé à son arrestation. Celui-ci devait comparaître le jour même devant la cour de justice de Westminster. Le juge devait notamment décider s'il maintient Julian Assange en détention ou s'il le libère sous caution en attendant une audience plus complète. Dans ce dernier cas, le porte-parole de WikiLeaks devra s'acquitter d'une somme de 100.000 à 200.000 livres sterling (120.000 à 240.000 euros), et présen-



Julian Assange, fondateur de WikiLeaks.

Ph. D. K

ter six garants. Or, plusieurs de ses comptes ont été bloqués ou fermés ces derniers jours, dont le compte Paypal de l'organisation. La Suède avait, elle aussi, lancé un mandat d'arrêt international et espère son extradition pour agression sexuelle et viol que Julian Assange nie indiquant que les charges retenues contre lui sont sans fondement. Mais c'est surtout les États-Unis et en particulier le Pentagone qui veulent lui mettre la main dessus. Washington menace Assange de poursuites en représailles à la diffusion de ces milliers de « fuites ». Mais les États-Unis n'ont pas encore trouvé la formule à ce jour pour un chef d'inculpation rece-

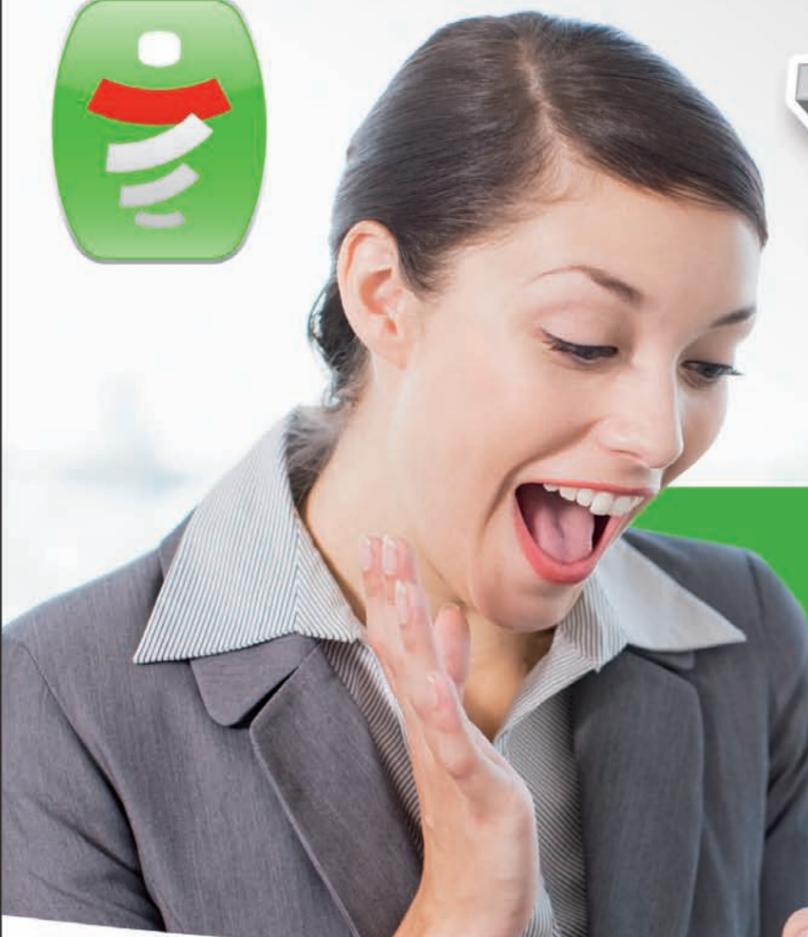
vable. Le hacker australien, se dit « menacé de mort » et craint par dessus tout une extradition vers les États-Unis qui, selon lui, auraient fait pression sur la justice suédoise pour lancer le mandat d'arrêt international, somme toute un « artifice politique » pour le réduire au silence.

Cependant si la Grande-Bretagne devrait extraditer Julian Assange, cela prendrait plusieurs semaines, voire plusieurs mois, du fait que quand un étranger est présenté devant une cour de justice britannique en vue de son extradition il a le droit de s'y opposer entraînant ainsi une nouvelle audition des deux parties. Aussi si la décision est prise le prévenu a sept

jours pour faire appel. Les appels successifs à une juridiction supérieure ferait traîner en longueur la procédure. Malgré l'arrestation du fondateur du site, le site Internet ne stoppera pas pour autant la publication des télégrammes. Un journaliste qui travaille pour WikiLeaks a assuré : « Concernant tout ce qui se passe actuellement, tout est prévu, tout ça va continuer comme jamais ». Autant dire que le site ne va pas s'avouer vaincu et continuera de divulguer les informations confidentielles malgré l'arrestation du rédacteur en chef Julian Assange. Le journaliste en question assure que dès cette nuit d'autres télégrammes seront publiés comme d'habitude. Les derniers en date révélaient par le biais du journal *The Guardian* que l'Oan a élaboré des plans destinés à protéger les trois États baltes (Estonie, Lituanie, Lettonie) de menaces venant de la Russie. D'autres télégrammes américains, cités par le quotidien espagnol *El País*, assurent que le Président nicaraguayen « Daniel Ortega et les sandinistes reçoivent régulièrement de l'argent des trafiquants internationaux de drogue pour financer les campagnes électorales du FSLN (Front sandiniste de libération nationale, au pouvoir) ». Lundi, WikiLeaks avait diffusé une liste secrète de sites sensibles dans le monde que les États-Unis veulent protéger d'attaques terroristes. Toutes ces « indiscretions » ont de quoi faire sortir de ses gonds le géant du monde qui pour l'instant n'a pas la partie belle. S. H.

Publicite





100%

de BONUS

VERS TOUS LES RESEAUX

sur tout rechargement à partir de 500 DA et 50% de bonus pour tout rechargement entre 200 et 499 DA

Offre promotionnelle (hors offre batel) jusqu'au 23/12/2010 le bonus est valable 7 jours après rechargement vers tous les réseaux fixes et mobiles.

partout avec vous

